

#34
2021

L'écho des Vergines

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-JEAN-DE-NIOST



 Saint Jean de Nioist
Un village à aimer

Restaurant LE LÔTBÒ

Inspiration d'ailleurs

04 74 61 88 44

Ouvert
du mardi au samedi,

Fermeture le dimanche et le lundi.

67, rue de la Poste
01800 Saint-Jean-de-Niost
lelotborestaurant@gmail.com



Vous souhaitez vendre ou acheter ?

Contactez-moi !
Ensemble, mettons tout en œuvre
pour faire aboutir votre projet immobilier.

Alexandre THION
06 82 14 74 14

alexandre.thion@capifrance.fr



www.capifrance.fr



RSAC : 408 222 313 - BOURG-EN-BRESSE

safir

LOTISSEUR AMENAGEUR
TEL : 04 72 46 34 09

46 ROUTE DE LA LÈCHÈRE
38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX

WWW.SAFIR-FONCIER.FR



Sommaire

▶ Édito	03
▶ Vie communale	04
<i>Les bois de Vavres, Saint-Jean, ses commerces et ses services, Actions solidaires, La ressource en eau, Point sur la circulation des poids lourds, Les commémorations, Finances communales, CCAS, Plan 1^{er} job, Travaux, Forum des associations, Nettoyage des bords de rivière, Fréquentation des bords de l'Ain, Sécurisation des flux routiers et piétonniers, Devenez voisin vigilant, L'école, La bibliothèque, ADMR</i>	
▶ Vie associative	26
▶ Evénements 2021	28
▶ Vie intercommunale	46
▶ Infos pratiques	52



Directeur de la publication : Béatrice DALMAZ
Commission communication : Béatrice DALMAZ
Photos : Mairie, associations, particuliers avec accord, Fotolia
Édition / régie publicitaire : ACC Éditions
 Reproduction interdite. Modèle déposé.
Mise en page & Impression : Imprimerie ICA
Dépôt légal : 2021. Imprimé en France
 La Mairie de Saint Jean de Nioist remercie **tous les annonceurs** qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal 2021
www.saintjeandeniost.fr

ÉDITO

2020, année mémorable, à bien des égards ! Une victoire confortable aux élections municipales pour la nouvelle équipe qui vous remercie encore très sincèrement et chaleureusement. C'est un grand honneur que vous nous avez accordé mais aussi une lourde responsabilité que vous nous avez confiée. Et tout particulièrement cette année où nous pouvions difficilement imaginer les difficultés rencontrées pour reprendre les rênes d'une commune : crise sanitaire inédite, report des conseils d'installation des maires et adjoints, confinement pendant 2 mois, couvre-feu, re-confinement et séries de protocoles successifs à mettre en place ! Un pays, voire le monde entier, freiné, par moment figé, contraint de vivre au rythme des vagues de contamination à la COVID-19.

Dans ces conditions, certains domaines d'activités ont été plus impactés que d'autres et certains secteurs géographiques aussi. A Saint-Jean, comme dans toute la région AURA, la deuxième vague s'est révélée beaucoup plus virulente que la première. Plusieurs familles ont été durement affectées. Nous avons une pensée particulière pour ceux que le virus aura touchés soit par la maladie soit par les difficultés économiques et financières qu'il a engendrées. Nous formulons le vœu que vaccins et traitements soient rapidement disponibles et efficaces.

Cette année fut aussi l'occasion pour beaucoup de retrouver le sens des priorités et parfois des valeurs. Et c'est naturellement, et fort heureusement, que solidarité et entraide se sont développées pour vivre au mieux cette année morose.

La municipalité tient à remercier tous les acteurs qui ont joué un rôle durant le premier intervalle de confinement : l'équipe municipale sortante contrainte de prolonger son mandat pour assurer l'intérim, les couturiers qui ont participé à l'effort de guerre, les producteurs et commerces locaux qui nous ont approvisionnés, les enseignants et animateurs de l'accueil périscolaire sans oublier évidemment les soignants et tous les personnels hospitaliers qui n'ont pas ménagé leurs efforts durant de longs mois.

Cette pandémie s'éternisant malheureusement, je tiens aujourd'hui à faire part de mes craintes de délitement du milieu associatif au regard de toutes les manifestations qui ont dû être annulées ou reportées. Un vieil adage dit que moins on en fait, moins on veut en faire... On s'habitue à tout, dit-on aussi, mais pas au manque de relations humaines ! Je veux donc rester confiante et optimiste quant à la capacité des bureaux associatifs buyatins à rebondir pour organiser à nouveau, et surtout dès que possible, tous ces bons moments conviviaux que nous attendons tous et qui font de notre SAINT-JEAN un village à aimer. Enfin, l'année écoulée a également apporté de profondes transformations structurelles sur la commune avec l'ouverture du nouveau cœur de village des Bois de Vavres. Nous remercions tous les commerçants et habitants, locataires comme propriétaires, d'avoir choisi de s'installer à SAINT-JEAN-DE-NIOIST. Nous restons à leur écoute pour faciliter leur intégration. Nous demandons à tous les Buyatins de participer au soutien de nos commerçants et artisans locaux.

Avec vous tous réunis, il nous appartient maintenant d'imaginer et de construire le SAINT-JEAN de demain, dans un monde où les prétextes de division sont prégnants. Les événements dramatiques qui ont eu lieu sur le territoire français au dernier trimestre nous obligent à la plus grande vigilance quant au bien vivre ensemble ! Restons conscients de nos privilèges et développons les opportunités offertes par notre territoire de la Plaine de l'Ain. Pérennisons notre environnement et notre cadre de vie favorable et enviable.

Tous les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter des fêtes de fin d'année paisibles et, osons-le tout de même, une très bonne année 2021 ! Au moment de l'impression de ce bulletin, l'incertitude demeure quant à la possibilité d'organiser les vœux du Maire. L'information vous sera communiquée via le site ou la page Facebook de la commune, et par voie de presse.

Votre Maire, Béatrice DALMAZ



LES BOIS DE VAVRES



Villas groupées

Un nouveau quartier est né ! Il s'intègre parfaitement au cœur du village. Il nous reviendra l'honneur de l'inaugurer dignement dès que possible. Mais nous souhaitons d'emblée la bienvenue aux nouveaux habitants. Né de la volonté de Jean-Pierre HERMAN et ses équipes durant les trois derniers mandats, ce projet a longuement mûri et notre commune a eu le temps de se préparer à cette évolution. Néanmoins cela reste un bouleversement du paysage et des habitudes de vie de chaque Buyatin et Buyatine.

Ce beau programme immobilier a permis à de nombreuses personnes de tous âges de pouvoir accéder à la propriété ou à la location. Beaucoup ont vu là l'opportunité à saisir pour rester vivre dans leur commune.

Le taux d'occupation des quelques 125 logements (appartements, maisons accolées et pavillons) est important et les commerces, services et bureaux s'ouvrent progressivement.

Ce lieu, si longtemps resté en friche au centre de notre village, s'anime enfin.



Place de Vavres



SAINT-JEAN, SES COMMERCES ET SES SERVICES !



Tout d'abord, au printemps, c'est le cabinet d'infirmières de Mmes DEPORTES et DESCAMPS qui s'est déplacé de la rue de Buyat à celle de St Jean, au rez-de-chaussée d'un bâtiment où ont également emménagé : Mme MANCONE psychothérapeute et Mme FORTEA-DUCRET hypnothérapeute. Mi-octobre, l'odeur du pain chaud a attiré toute la population dans la boulangerie MEURIAU. C'est maintenant au tour de M. DURAND gérant de l'épicerie VIVAL de transférer son activité au centre village.

Il ne reste plus qu'à attendre l'ouverture du 3ème local : le bar/cave à vin - restaurant de M. LANCESSEUR, annoncée pour fin avril 2021 !

De l'autre côté de la place de Vavres, face aux commerces, Maître CONTIGLIANI notaire, Mme VERDIER psychologue et Mme RAYAPPA sage-femme occupent le rez-de-chaussée du bâtiment.

Enfin, rue St Jean, le salon de coiffure de Mme DEVILLE s'apprête à accueillir ses premiers clients et clientes.

A disposition de la commune, il reste une salle spacieuse pour héberger les collections de la bibliothèque (début 2021) et une petite salle de réunion attenante au fond de la place.

De même, la commune a récemment acquis un petit local de 60 m² à l'entrée de la rue St Jean, afin d'avoir une ressource immobilière disponible susceptible d'attirer un médecin généraliste...



ACTIONS SOLIDAIRES



De gauche à droite sur la photo après B. DALMAZ : Béatrice CHEVALLIER, Adriana BESSON, Catherine BARBER, Christiane CHEVILLARD, Anne-Marie CROST, Myriam GANTNER, Marie-Christine DAUVERGNE, Jocelyne MARMONNIER, Isabelle BERNARDIN, Maryline BIOLAY, Sophie VOINOT + Valérie LEPERE et Denise BERNIN (non présentes sur la photo)

LES COUSETTES DE SAINT-JEAN

Début avril, bien avant la fin du premier confinement, le besoin de masques pour toute la population s'est fait criant. Il fallait pallier la déficience de l'Etat, rapidement. L'idée de mettre les matériaux, les bonnes volontés et les compétences en commun a vite germé chez les nouveaux élus, une



façon de se rendre utile aux côtés de l'équipe sortante obligée de poursuivre la gestion des affaires courantes pendant cette période. Au total, 13 couturières ont répondu à l'appel pour confectionner des masques avec le tissu donné par les habitants. Plus de 1600 masques ont été cousus et distribués.

Un moment de solidarité exceptionnel dans une période triste et anxiogène.

Le 1er juillet, une soirée leur a été consacrée. Un des rares moments conviviaux de l'année où chacune a reçu un petit cadeau en remerciement.

BRAVO et encore MERCI aux Cousettes de Saint-Jean !



CABINET D'INFIRMIÈRES - REMERCIEMENTS À LA POPULATION BUYATINE

Les infirmières Laurie DESCAMPS et Rose-Marie DEPORTES remercient toutes les personnes qui leur ont transmis des messages de soutien et fourni du matériel nécessaire lors de la crise du COVID 19, en particulier au moment du premier confinement.



AIDE AUX SINISTRÉS DES ALPES-MARITIMES

Bouleversé par la détresse des habitants à la suite du passage de la tempête Alex, et en capacité de leur apporter de l'aide grâce à son matériel professionnel de terrassier (entreprise GMTP), le Buyatin Gilles MORTEL a organisé en quelques heures son départ pour Belvédère, petite commune de la vallée de la Vésubie. Accueilli chaleureusement et hébergé sur place, il a participé bénévolement aux opérations de déblaiement et de sécurisation des routes durant la semaine du 11 au 17 octobre. Une partie de ses frais de transport a été pris en charge par de généreux donateurs après son appel à participation via les réseaux sociaux et la presse locale.

BRAVO pour cette belle initiative privée et solidaire.

Pour info : La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a voté une aide financière de 10 000 € en faveur des sinistrés, le 22 octobre 2020.



Avant intervention



Après intervention

LA RESSOURCE EN EAU



Question primordiale à une époque où chacun aura pris la mesure des conséquences du changement climatique. Les périodes de canicules et de sécheresses se succèdent. Nos ressources en eau doivent être préservées au maximum et nos habitudes de consommation demandent à évoluer.

En 2018-2019, sur l'ensemble de la commune et sans aucun frais pour les habitants, tous les compteurs d'eau ont été équipés de capteurs pour permettre la télérelève des données, transmises par radio à notre délégataire SUEZ.

Cet outil est utile à la commune et aux consommateurs pour plusieurs raisons :

POUR LA COMMUNE

Il s'agit de mieux connaître le volume d'eau réellement consommé par les habitants pour le comparer au volume distribué.

La comparaison entre ces deux volumes nous renseigne sur celui des pertes dues aux fuites en amont des compteurs, aux consommations anormales, aux compteurs défectueux..., autant de points de vigilance pour tenter d'améliorer le rendement et donc de faire des économies. Pour optimiser cet objectif, une sectorisation de la commune a également été mise en place.

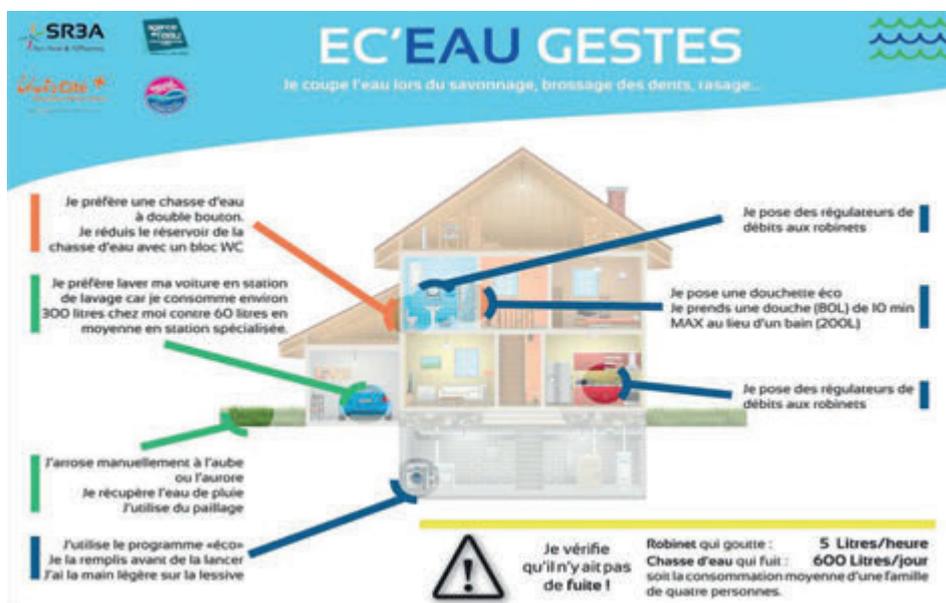
POUR L'ABONNÉ,

La télérelève offre diverses possibilités via le site et l'application TOUT SUR MON EAU. Encore trop peu d'abonnés s'y réfèrent malgré tous les avantages qu'il comporte.

- Aucun rendez-vous pour le relevé du compteur.
- Suivi individuel en temps réel de sa consommation.
- Détection d'éventuelles fuites en aval du compteur.
- Alertes de surconsommation.

- Accès à l'historique de ses consommations.
- Informations sur la qualité de l'eau.
- Information sur le prix de l'eau.
- Informations sur les démarches en cas d'emménagement ou de déménagement,...

Nous vous encourageons à vous rendre sur le site www.toutsurmoneau.fr pour créer votre compte en ligne.



POINT SUR LA CIRCULATION DES POIDS LOURDS

L'an dernier, de nombreuses démarches avaient été entreprises par les anciens élus pour faire respecter un arrêté (datant de 2013) d'interdiction de circulation des poids lourds de + de 7,5 tonnes sur notre commune. Leurs efforts ont porté leurs fruits : ces poids-lourds, essentiellement des camions porte-véhicules de l'entreprise GEFCO (se rendant sur leur site de stockage à Loyettes), sont moins nombreux qu'en 2019 même si quelques réfractaires circulent toujours.

Le 31 janvier 2020, à Loyettes, en présence des maires des 3 communes concernées : Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans et Loyettes, d'un dirigeant de l'entreprise GEFCO et d'un représentant du Département, une réunion avait abouti à des décisions et des engagements. Hélas, la crise sanitaire en a freiné la mise en œuvre.

Cependant, dès début juin, le contact a été renoué avec le Département. Voici les avancées :

- Un diagnostic en faveur de l'interdiction de la traversée de nos communes par les poids lourds de plus de 7,5 tonnes a été réalisé.
- Un projet renforçant la signalisation d'interdiction, sur la RD 124 (entre l'échangeur d'autoroute de Pérouges et la Plaine de l'Ain) et sur les routes départementales traversant nos villages, a été finalisé.
- Une présentation de ce projet aux maires des communes impactées a eu lieu jeudi 23 juillet 2020, pour validation.
- Une quinzaine de panneaux, nouveaux ou modifiés, ont été posés par le Département début octobre 2020.

La société GEFCO s'était également engagée à mettre des panneaux directionnels en sortie de son site de stockage, obligeant le passage par le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (RD 20 et RD 124).

D'autre part, le 4 août 2020, un courrier explicitant le problème et cosigné par les maires de Blyes, St Maurice de Gourdans, Loyettes et Saint Jean-de-Niost a été envoyé à la préfecture. La réponse nous est parvenue le 21 octobre.

Madame la préfète nous a informé qu'elle a saisi le colonel commandant le groupement de gendarmerie de l'Ain, que la brigade de Lagnieu a rencontré le directeur du site GEFCO pour lui demander d'afficher, à l'entrée du site et dans le local des chauffeurs, l'arrêté d'interdiction de circulation sur les routes départementales concernées.

D'autres part, une campagne de communication à destination de l'ensemble des sociétés de transports avec lesquelles travaille GEFCO sera également lancée pour que chacune d'entre elles fasse un rappel à ses chauffeurs.

Enfin, durant tout le mois de septembre, des infractions relevées par la gendarmerie ont été verbalisées et des contrôles aléatoires continuent à être effectués.



LES COMMÉMORATIONS



Cette année, pour la première fois, le **4 juillet** a été l'occasion de célébrer le **80ème anniversaire du drame de Mers-El-Kébir**, épisode méconnu et sombre de la 2^{de} Guerre Mondiale. A Saint-Jean-de-Niost, François De Leusse, dont le nom figure sur notre stèle communale, fut l'une des victimes du cuirassé La Bretagne attaqué par une escadre anglaise dans la rade de Mers-El-Kébir (Algérie) en 1940. Il y mourut le 3 juillet 1940 en compagnie de 1011 autres marins.

L'épouse de François De Leusse, conseiller municipal décédé en 2019 et neveu homonyme de la victime, accompagnée de l'un de ses enfants, ainsi qu'une délégation d'anciens officiers de marine ont assisté à la cérémonie.

La commémoration du **8 mai** n'a pu avoir lieu en 2020 car nous étions en pleine période de confinement strict.

C'est pourquoi, et malgré le reconfinement, pour le **11 novembre**, les élus ont tenu, au nom de la population, à rendre hommage aux soldats buyatins morts pour la France en fleurissant le monument aux morts et en se recueillant quelques minutes.








SERVIGNAT
GENIE CLIMATIQUE | VENTILATION | SANITAIRE | FLUIDES INDUSTRIELS

CHAUFFAGE & CLIMATISATION – PLOMBERIE & SANITAIRE

100 ans cette année !



930 avenue Léon Blum – 01500 AMBERIEU EN BUGEY
 Tel 04 74 38 27 44 - www.servignat.com




- Chapes autonivelantes
 - Béton ciré
 - Béton environnement
 - Location de pompe à béton

Mr SOARES Helder
 Port. 06 19 20 74 56
 Mail : sider07@gmail.com
www.sider-dallagebeton.fr

ZA de la Bassette - rue des Artisans- 01800 MEXIMIEUX
 Tél./Fax 04 74 61 87 99

- ÉTUDE
- INSTALLATION
- DÉPANNAGE CHAUFFAGE
- CLIMATISATION SANITAIRE
- ÉNERGIES RENOUVELABLES
- SOLAIRE




Tél. 09 81 25 19 16
 Port. 06 20 90 83 48

Partenaire ANTARGAZ
 01800 Charnoz / Ain
t-chulio@orange.fr

PASCALE FORTEA-DUCRET
 Praticienne en Hypnose Ericksonienne
 École de Psychothérapie Psynapse

Spécialisée :
 Arrêt de Tabac - Perte de Poids - Stress - Manque de confiance en soi

Rendez-vous sur Doctolib

74 rue de Saint-Jean - Les Bois de Vavres
 01800 SAINT JEAN DE NIOST

Téléphone : 06 65 62 08 08
ducret.pascale@gmail.com



ADRIEN BON
 ANTIQUITÉ - BROCANTE



01800 ST JEAN DE NIOST



ESTIMATION GRATUITE



ACHAT - VENTE
DÉBARRAS - SUCCESSIONS
TEL. 06 74 42 68 97
WWW.ANTIQUAIRE-LYON.FR
BONBROC@ORANGE.FR

Montre de poche, montre bracelet, pièces de monnaie, or et argent, bijoux, pendule, horloge, tableau, bronze, argenterie, bibelot, faïence, meuble, objet militaire, pâte de verre, statue, jouet ancien, poupée ancienne, objet publicitaire, instrument de musique, ...etc





Patrick PARPETTE

1^{er} adjoint délégué à l'administration générale et aux finances

FINANCES COMMUNALES

Pour cette année 2020, la nouvelle équipe municipale qui a pris ses fonctions fin mai a voté en conseil municipal du 10 juillet trois budgets dans un esprit de continuité budgétaire de l'équipe précédente : budget principal, budget eau et assainissement et budget commerces et services. Ce vote exceptionnellement tardif s'explique par la dérogation gouvernementale faite aux communes, par suite du confinement du printemps dernier et des prises de fonctions tardives des nouvelles équipes.

Sur ces bases, le conseil municipal a voté un budget principal de fonctionnement sur des données de dépenses équivalentes à l'année précédente en équilibre des recettes estimées. À noter que nos recettes sont en effet peu impactées par la crise de la Covid-19 mais des dépenses de nettoyage et d'équipements pour l'école ont été nécessaires.

Une nouveauté lors de ce vote du budget :

- **création d'un budget indépendant pour le CCAS** : Son financement est

assuré par les actions au bénéfice du CCAS et un virement du compte principal vers ce nouveau budget. Il est géré par le CCAS en autonomie.

Les investissements budgétés sur 2020 ont été en partie financés et se termineront sur 2021, ceci sans compter les divers entretiens et réfections de bâtiments et de voiries (sommes données hors taxe) :

- **réfection du terrain de foot** (21.786,25 €) – En attente d'une subvention départementale.

- **isolation thermique de la mairie et des vestiaires du foot** (15.460 €) – Subvention de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local de 5.769 €

- **création d'un auvent à la salle polyvalente** (env. 25.000 €)

- **achat d'un local** de 60 m² au centre village, en réserve foncière (86.800 €)

- **sécurisation des Parc Walker et de la Véquière** (10.400 €)

- **équipement de la nouvelle bibliothèque** et d'une salle de réunion

(9.800 €) – Subvention de 1700 € de La Direction de la Lecture Publique

- **panneau lumineux d'information** (22.197 €)

- **équipements pour l'école** (3.060,41 €)
- En attente d'une subvention Label Ecoles Numériques 2020

Nous avons aussi soldé les dépenses des investissements terminés sur 2020 :

- **aménagement du nouveau VIVAL** (133.600 €) – A noter que deux subventions nous ont été accordées pour l'achat et l'aménagement de ce local : le fond de concours de la CCPA pour 51.924 € et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour un montant de 74.853 €. Pour rappel, le montant de l'achat était de : 191.840 €.

- **extension de l'école** (149.240,49 €) – Obtention d'un fond de concours de la CCPA pour 80.145 €.

NOUVEAUX PERSONNELS

Deux recrues ont rejoint l'équipe des employés communaux cette année : Emilie MARY, agent d'accueil, en remplacement de Maëva MOREL et Déborah TISSOT, sur le poste d'ATSEM laissé vacant par Pauline FEBVAY.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier publiquement tous les employés en activité : Patricia MARTINEZ (urbanisme), Christine CATIN (comptabilité), Jérémie CHARONDIERE (technique), Fabien WALSER (technique) et Carine CAVY (atsem), pour leur professionnalisme, en particulier au moment de la transition entre les deux équipes.



Emilie MARY



Déborah TISSOT

BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF 2020

Recettes de fonctionnement		Recettes investissement	
Report excédent 2019	268 808,01 €	Report 2019 – Affectation réserve	493 433,38 €
Prévisions recettes 2020 fonct.	879 796,00 €	Report recettes 2019	55 000,00 €
	1 148 604,01 €	Prévisions recettes 2020 invest.	117 445,00 €
		Excédent – Virement du fonct.	487 489,13 €
			1 153 367,51 €
Dépenses de fonctionnement		Dépenses investissement	
Prévisions dépenses 2020 fonct.	661 114,88 €	Prévisions dépenses 2020 invest.	580 284,55 €
Excédent – Virement pour invest.	487 489,13 €	Remboursement emprunt	24 649,58 €
	1 148 604,01 €	Report déficit invest 2019	263 741,60 €
		Report dépenses 2019 RAR	284 691,78 €
			1 153 367,51 €

BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT PRIMITIF 2020

Recettes de fonctionnement		Recettes investissement	
Report excédent 2019	144 140,79 €	Report excédent 2019	103 677,21 €
Prévisions recettes 2020 fonct.	130 668,00 €	Dotations aux amortissement 2020	60 392,67 €
	274 808,79 €	Prévisions recettes 2020 invest.	60 380,90 €
		Excédent – Virement du fonct.	168 487,12 €
			392 937,90 €
Dépenses de fonctionnement		Dépenses investissement	
Prévisions dépenses 2020 fonct.	106 321,67 €	Prévisions dépenses 2020 invest.	362 285,41 €
Excédent – Virement pour invest.	168 487,12 €	Remboursement emprunt STEP	17 034,49 €
	274 808,79 €	Amortissement subv	13 618,00 €
			392 937,90 €

BUDGET COMMERCES ET SERVICES PRIMITIF 2020

Recettes de fonctionnement		Recettes investissement	
Prévisions recettes 2020 fonct.	1 400,00 €	Report 2019	170 000,00 €
	1 400,00 €	Prévisions recettes 2020 invest.	151 924,00 €
		Excédent – Virement du fonct.	0,00 €
			321 924,00 €
Dépenses de fonctionnement		Dépenses investissement	
Prévisions dépenses 2020 fonct.	1 400,00 €	Prévisions dépenses 2020 invest.	151 924,00 €
Excédent – Virement pour invest.	0,00 €	Report 2019 - RAR	170 000,00 €
	1 400,00 €		321 924,00 €



Nathalie TERTRAIS

2^{ème} adjointe déléguée aux affaires sociales, scolaires et culturelles

CCAS

REPAS DES ANCIENS



Tous les ans, le CCAS invite les personnes de plus de 70 ans à partager un repas lors d'une journée conviviale dans la salle polyvalente. Cette année l'événement avait heureusement été avancé au 29 février 2020. C'est donc la seule manifestation du CCAS qui a pu avoir lieu avant le confinement, in extremis.

La qualité du repas, l'animation et le plaisir de se retrouver ensemble ont contribué à la bonne ambiance de la journée.

Le maire Jean-Pierre HERMAN, après son allocution, a remis un cadeau aux doyens présents : Raymond et Gisèle PERROT.

La date du prochain repas des anciens a été fixée au samedi 27 mars 2021. Si l'organisation s'avérait toujours impossible pour des raisons sanitaires, un colis serait distribué par les élus.

NOUVEAUX MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Nouvelle équipe municipale, nouvelle équipe au CCAS ! Les 14 membres pour le mandat 2020-2026 sont :

ELUS	NON ELUS
Dalmaz Béatrice	Cuzin-Rambaud Julie
Tertrais Nathalie	Mado Bonnet
Crost Sylvie	Sylvie Cavagna
Tuduri Gilles	Gérard Civade
Ducrozet André	Armelle Ravet
Delacourt Robert	Anne Durochat
Perrichon Sandrine	Catherine Parpette

Nathalie TERTRAIS a été élue vice-présidente aux côtés de Béatrice DALMAZ présidente de droit.

Sylviane CUZIN-RAMBAUD, Jean CLERC et Danièle SCHWEITZER anciens membres, continueront à nous apporter leur soutien. Nous les en remercions.

La vente de boudin n'ayant pu se tenir le 7 novembre dernier, nous espérons pouvoir l'organiser fin janvier ou début février.

PLAN 1^{ER} JOB – UNE NOUVEAUTÉ 2020

Du 26 au 30 octobre 2020, quatre jeunes de la commune âgés de 16 ans, ont pu expérimenter le milieu professionnel à la mairie aux côtés des employés communaux.

Leurs candidatures ont été retenues parmi une vingtaine de demandes. C'est la promptitude à rendre le dossier complet qui a joué en leur faveur.

La mairie conserve les autres dossiers qui seront prioritaires lors de la prochaine session, pendant les vacances de printemps.

Juliette, Lauryne, Cléo et Dylan ont passé quatre matinées à poncer, peindre, classer des archives, jardiner, nettoyer les espaces verts et les voiries...

Tous ont montré leur satisfaction à l'issue de la semaine et les élus les ont félicités pour leur sérieux et leur ardeur à la tâche.

Chacun a reçu 100 € en chèque cadeaux et une attestation de travail.

Une belle expérience à renouveler !





Gilles TUDURI

3^{ème} adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme

TRAVAUX



AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE

En 2019, suite à une étude de prise en compte de l'évolution démographique avec la construction du Cœur de village « Les Bois de Vavres » et l'augmentation du nombre des effectifs scolaires, un plan d'extension de l'école publique de Saint Jean de Nioist a été validé. Un permis de construire a été obtenu début 2020 au titre de l'extension d'un équipe-

ment public et création d'une septième classe de 60 m². Dans un second temps il y a eu la passation d'un Marché Public à Procédure Adaptée (MAPA) avec plusieurs lots (maçonnerie, placage, peinture, électricité, chauffage, plomberie, menuiseries extérieures et intérieures, serrureries...). Une réception avec réserves a eu lieu le 04/11/2020.

PANNEAU LUMINEUX INFORMATIF

Dans la continuité de l'aménagement du centre village, un emplacement a été

réservé pour recevoir un panneau lumineux d'information à la population. Les fourreaux de réservations électriques et internet ont été effectués par la SEMCODA. Un support béton a été mis en place par l'ancienne collectivité. La nouvelle municipalité après avoir mis en concurrence plusieurs entreprises a sélectionné l'entreprise CHARVET pour la fourniture, la pose, l'hébergement ainsi que la formation au logiciel.



ACHAT ET AMÉNAGEMENT DU COMMERCE MULTI SERVICES

La commune a intégré dans son projet de centre village depuis 2016, un bâtiment destiné à recevoir trois commerces, dont l'un réservé au VIVAL actuel.

En 2017, Monsieur ESCOFFIER propriétaire du fonds de commerce VIVAL a mis en vente celui-ci pour pouvoir prendre sa retraite.

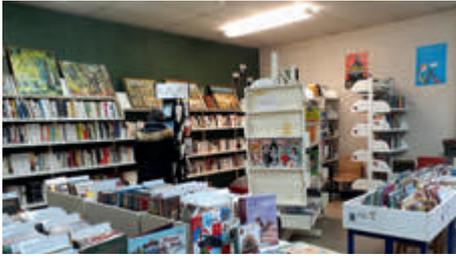
Au bout de deux ans, aucun repreneur n'avait été trouvé car le loyer pratiqué par la SEMCODA pour le nouveau local était trop élevé.

La commune confrontée à cette difficulté de rachat du dernier commerce du village, a dû réfléchir à une solution pour le maintenir.

Après analyse de la situation, le conseil municipal a opté pour une solution de rachat à la SEMCODA, avec une proposition de location au futur repreneur. En parallèle un budget commerces multiservices a été créé.

Dans un deuxième temps, ce local étant non aménagé, il a fallu passer un Marché Public en collaboration avec CARRE PRO (filiale de la SEMCODA), conducteur d'opération. Six entreprises ont été retenues pour intervenir sur le chantier. La réception a eu lieu le 07 novembre 2020.

La partie incombant à la collectivité, achat et aménagement étant terminée, il restait la partie équipement en matériel de la supérette à la charge de Monsieur DURAND Yves, actuel propriétaire du fonds de commerce.



NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

Lors de la passation de la concession d'aménagement « Cœur de village » avec la SEMCODA en 2011, la commune a négocié la construction et l'aménagement d'un bâtiment public de 200 m² qui ne coûterait rien à la collectivité, hormis son équipement. Avec le dépôt du Permis d'Aménager en 2016, la destination de ce local de 200 m² a été attribuée à la bibliothèque/



médiathèque municipale ainsi qu'à une salle de réunion.

À ce jour, ce local est achevé depuis peu. Il ne reste plus que quelques démarches administratives comme la rétrocession dans le patrimoine communal.

La commune travaille actuellement sur le dossier équipement en matériel de la bibliothèque.

ISOLATION THERMIQUE DES COMBLES MAIRIE ET VESTIAIRES SPORTIFS

Une étude d'économie d'énergie des bâtiments communaux a été effectuée en 2019 par l'ALEC de l'Ain (Agence Locale d'Énergie et du Climat), commandée par la commune. Il en est ressorti que le bâtiment de la mairie et les vestiaires sportifs pouvaient améliorer leur consommation d'énergie électrique de chauffage d'au

moins 50 %, si des travaux d'isolation des combles étaient effectués.

Après avoir mis en concurrence plusieurs entreprises de la région, l'entreprise FOURQUET a été retenue. Les travaux démarreront début décembre 2020 pour l'isolation du bâtiment mairie, s'en suivront les vestiaires sportifs.

TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN COURANT

En plus des travaux programmés annuellement, la commune doit entretenir régulièrement ses bâtiments communaux, ses voies communales et ses dépendances ainsi que son domaine communal privé.

Cela passe par :

- Le suivi des ERP (Établissement Recevant du Public) avec les contrôles électriques et d'incendie de secours, la maintenance des moyens de chauffage et de climatisation, des aires de jeux...

- L'entretien des bâtiments communaux, volets roulants, toitures, façades, peintures intérieures, visseries, menuiseries...
- L'entretien des voies et de ses dépendances, réfection des routes, panneaux de signalisation, marquages au sol, curage des fossés, curage des puits et des avaloirs...
- L'entretien de l'éclairage public, la modernisation de son réseau (évolution vers le LED en prévision).
- L'entretien de son domaine privé, élagage des haies et des arbres, tontes, entretien des espaces verts...

PERSPECTIVES 2021

Amélioration de la salle polyvalente :

L'équipe municipale dans son projet de campagne avait prévu l'extension de la salle polyvalente, avec l'ajout d'un auvent et la récupération de l'espace de stockage actuel pour agrandir la salle polyvalente. La première phase de ce projet a été lancée, pour la construction d'un auvent sur

la partie Est et Sud-Est. Une consultation des entreprises est en cours.

Aménagement sous l'église :

En 2019 les travaux de démolition de la maison sous l'église ont été effectués. Dans sa continuité, l'équipe municipale travaille sur son aménagement avec la société INFRATECH qui a été retenue.



RÉFECTION DU TERRAIN DE FOOTBALL

En 2019, le terrain d'honneur de football a fait l'objet d'une demande de travaux de réfection par l'Olympique Buyatin, avec prise en charge totale des travaux d'arrosage automatique et engazonnement par le club.

En juin 2020, la nouvelle collectivité ne constatant pas d'avancées dans les travaux, a sollicité une rencontre avec les dirigeants de l'Olympique Buyatin. Il en a résulté que le Club de football ne pouvait pourvoir à sa réfection malgré ses engagements.

La collectivité a récupéré « le chantier ». Elle a lancé une consultation des entreprises habilitées dans ce domaine. Ain Paradis Vert de Charnoz-sur-Ain a été retenu.

Les travaux ont démarré au mois de septembre et se termineront en mai 2021.

Nous rappelons que l'arrêté du maire du 14 mai 2020 y interdit l'accès à toutes personnes et tous véhicules d'ici la fin des travaux.



Aménagement de sécurité des voies :

Comme annoncé dans son programme, l'équipe municipale travaille sur la mise en sécurité des voies communales et route départementale. Sa priorité pour 2021 se porte sur le chemin de la Bergerie et l'aménagement du carrefour route de Pérourges et chemin de Sous Buyat.



Alain BEL

Conseiller délégué aux associations
et à l'environnement



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 5 septembre, l'organisation du forum a demandé quelques ajustements pour pouvoir se dérouler en toute sécurité sanitaire. La météo favorable ce jour-là a permis de disposer des stands à l'extérieur de la salle polyvalente.

Choix très apprécié autant par les exposants que les visiteurs !

NETTOYAGE DES BORDS DE RIVIÈRE

Traditionnellement prévue en mars, la matinée de nettoyage a dû être reportée le 19 septembre 2020. Et, même sans la coordination du SR3A (Syndicat de la rivière d'Ain, Aval et de ses Affluents) la commune a tenu à l'organiser cette année. Comme d'habitude, une trentaine de personnes ont répondu à l'appel pour lier l'utile à l'agréable en ramassant les déchets au fil d'une promenade en pleine nature. Il est agréable de constater que des jeunes s'impliquent dans cette activité. Nous les encourageons à participer



en nombre aux prochaines matinées de nettoyage. Ces dernières seront dorénavant plus nombreuses, la mairie proposant de les programmer un samedi par mois, de mai à septembre. Afin de garder un environnement le plus propre possible pendant toute la saison estivale, des bacs ont également été disposés aux 4 barrières donnant accès à

la rivière d'Ain. Cet été, la collecte a été effectuée par une remorque tirée par un cheval de trait des Attelages Dompierrois que la Communauté de Communes a mis à notre disposition chaque lundi matin. Il est à noter une augmentation de la fréquentation des bords de rivière, particulièrement juste après le confinement du printemps.



Bilan de la matinée nettoyage



Collecte des déchets par un cheval de trait

FRÉQUENTATION DES BORDS DE L'AIN

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Pour rappel : la circulation des véhicules à moteur est réglementée sur les espaces naturels protégés bordant la rivière d'Ain par **arrêté municipal n°2014-28 du 27 juin 2014**. Il est également interdit de stationner devant les barrières d'accès.

FEUX

Les feux sont interdits par arrêté préfectoral n°2017-01 du 03 juillet 2017 : à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des espaces sensibles, il est interdit de réaliser des barbecues, méchoui, feux de camps...

DÉCHETS

Ne laissez rien sur les espaces naturels. Vérifiez en quittant les lieux que rien n'a été oublié et **rapportez vos déchets chez vous ou utilisez les poubelles placées aux barrières**. Pour rappel : les dépôts sauvages de déchets, quelle que soit leur nature, sont strictement interdits par la loi. (Article L541-2 du Code de l'Environnement)



Robert DELACOURT

Conseiller délégué à la sécurité



SÉCURISATION DES FLUX ROUTIERS ET PIÉTONNIERS

La commission sécurité, qui s'est tenue le 14 octobre 2020, a défini quelques projets de sécurisation sur la route départementale 65, le chemin de la bergerie ainsi qu'à l'arrêt de bus Buyat.

- Pour faire ralentir les véhicules dans la traversée du village aux abords du nouveau quartier des Bois de Vavres, la mesure envisagée est l'installation de feux de circulation, dit intelligents (sous réserve de l'évolution de la ré-

glementation sur ce type de dispositif), au carrefour de la RD 65 et du chemin de Sous Buyat. La création d'un trottoir pour rejoindre la salle polyvalente et l'école y sera associée.

Devant la salle polyvalente, deux places de parking ont été matérialisées, laissant un passage réservé aux piétons entre les deux.

- De même, la mise en place d'une chicane avec plateau surélevé sur le che-

min de la Bergerie est à l'étude afin de faire réduire la vitesse sur cette voie.

- Enfin, des barrières permanentes seront installées en remplacement des barrières actuelles à l'arrêt de bus Buyat nouvellement remis en service, afin de sécuriser et de réserver cet espace aux enfants qui prennent les bus scolaires.



DEVENEZ VOISIN VIGILANT

NOTRE COMMUNE EST MEMBRE DU RÉSEAU

« Voisins Vigilants et Solidaires » qui permet la diffusion d'alertes au sein de communautés basées sur la proximité. Il existe plus de 180 foyers Voisins Vigilants à Saint Jean de Niost, une dynamique que le village souhaite soutenir et développer pour préserver ensemble notre cadre de vie.

La plateforme communautaire Voisins Vigilants et Solidaires met en relation les habitants d'un même quartier désireux de lutter ensemble contre l'insécurité. En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes ; dans les villes ayant adhéré au dispositif, leur nombre a baissé de 20 à 40 %, grâce aux liens privilégiés créés entre la Mairie, les forces de l'ordre et les voisins vigilants.

COMMENT ÇA MARCHE

Une fois inscrit, votre rôle principal consiste à veiller et alerter. Il s'agit d'une vigilance passive, les voisins ne se substituant pas à la police. Vous constatez un événement inhabituel ou une personne suspecte ? Envoyez une alerte

depuis votre téléphone. Elle sera transmise par SMS ou par mail aux autres voisins, mais également à la Mairie et à la Gendarmerie, permettant d'accroître la réactivité et l'efficacité des actions qu'ils mènent en matière de tranquillité publique. Vous pouvez également partager vos dates de départ en vacances avec vos voisins pour partir sereinement, publier des annonces ou encore faire connaissance avec les membres de votre communauté. Basé sur la convivialité, l'entraide et la solidarité, le site vous permettra de vous construire un cadre de vie agréable et serein.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription est simple et gratuite. Rendez-vous depuis votre ordinateur personnel, à votre domicile, sur le site www.voisinsvigilants.org. Pour plus de sécurité, votre inscription sera vérifiée et validée. Pour recevoir des alertes par SMS, vous devrez indiquer votre numéro de téléphone, mais pourrez ensuite choisir de le masquer. Vous n'avez pas accès à internet ? Demandez à une personne de votre entourage de vous inscrire pour

pouvoir envoyer des alertes ou en recevoir sur votre téléphone portable. Le dispositif prévoit également une inscription particulière pour les seniors dont les enfants ou les proches veulent recevoir les alertes.

Devenez vous aussi «voisin vigilant» en vous inscrivant sur

www.voisinsvigilants.org

Tél.: 01 56 49 22 20

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser aux trois personnes référentes à Saint-Jean-de-Niost :

- Secteur nord : Jean-Claude RAGOT
06 71 90 45 87

jeanclauderagot@hotmail.fr

- Secteur sud : Hervé PROTAT
06 13 85 58 26

protat.herve@orange.fr

- Robert DELACOURT
06 09 76 64 34

r.delacourt@saintjeandeniost.fr



L'ÉCOLE

L'école de St Jean de Niost a commencé l'année en vous présentant en février 2020 un temps fort : l'exposition annuelle intitulée « Les Buyatins parcourent le monde ». C'est sur le thème des continents qu'ont travaillé les élèves de toutes les classes en présentant, notamment, un planisphère en mosaïques, des animaux géants en carton, une case africaine, un igloo et son manchot et de multiples textes et travaux.

La rentrée de septembre s'est bien déroulée, avec le protocole sanitaire adapté à la situation actuelle. L'école a un effectif de 163 élèves, identique à l'année précédente. Nous retrouvons Mme Der Parseghian avec les 17 élèves de Petite Section et 10 en Moyenne Section. Mme Carine Cavy est l'ATSEM de cette classe à présent. M. Giacoma Pin prend en charge 16 élèves de Moyenne Section et 11 en Grande Section, avec l'aide de Mme Déborah Tissot (ATSEM) que nous avons le plaisir d'accueillir dans l'équipe. 14 élèves de Grande Section et 11 CP sont dans la classe de Mme Caix, dont la décharge est toujours le mardi. Ce jour-là, les enfants ont Mme Pons pour enseignante. Mme Marguiron s'occupe de 12 CP et des 15 CE1 alors que Mme Tachet enseigne aux 18 CE2 et à 10 CM1. Pour finir la classe des CM1 (14) et CM2 (15) est prise en charge par Mme Garin.

Cette année, les élèves de CE1, CE2 et CM1 ont la chance de bénéficier de 10 séances piscine à Saint Vulbas, financées par la mairie et la Communauté de communes que nous remercions.

Une place a été faite à l'anglais en ce début d'année puisque jeudi 24 septembre,

les classes de CP/CE1 jusqu'au CM2 ont assisté au spectacle « Jackie and the giant », tandis que les classes de PS/MS, MS/GS et GS/CP ont été attentives au spectacle « Haut les pattes ! » en anglais également. Nous remercions le Sou des écoles, partenaire essentiel, pour le financement de ces deux interventions de très bonne qualité et qui ont reçu un très grand succès. Nous envisageons des sorties au cinéma Meximieux dès que cela sera possible.

Le thème de l'année en cours est « Les robots, coder, programmer ». Chaque classe va travailler et produire sur ce thème ; il y a une incertitude sur la tenue de l'exposition au mois de Février. Affaire à suivre... Mais vous pouvez admirer, toute l'année, les travaux des enfants en consultant le site très riche et vivant de l'école qui est mis à jour régulièrement à l'adresse suivante :

https://ecole-st-jean-de-niost.etab.ac-lyon.fr/site/page_annees/index_academie.htm

Nous souhaitons une bonne année à tous.



A partir de mi-mars, les enfants ont découvert l'école à la maison pendant le confinement comme partout en France. Le lien a été maintenu par mails et visio-conférences ; les écoliers ont repris le chemin de l'école fin mai et pendant le mois de juin.



LA BIBLIOTHÈQUE

Qui ne se souviendra pas de l'année 2020 ! Pour l'équipe des cinq bénévoles de la bibliothèque municipale buyatine, comme pour nos lecteurs, les six mois de fermeture et le nouveau confinement depuis novembre feront de cette année 2020 une année SANS.

Mais positivons ! Dès juillet nous avons récupéré les ouvrages en prêt, ce qui a permis durant l'été d'achever l'informatisation des documents après avoir « dés-herbé » (trié).

Le 16 septembre les lecteurs ont pu retrouver le chemin de la bibliothèque qui se situe encore dans les locaux de la mairie. Ils ont apprécié les bienfaits de l'informatique : inscriptions, prêts retours rapides, recherches et réservations, entre autres.

Très bonne nouvelle ! Le nouveau local situé dans un lieu stratégique, sur la place du Cœur de Village, est réceptionné. De

plain-pied, lumineux, vaste et modulable. Les lecteurs pourront s'approprier cet espace à travers différentes zones : adultes, jeunesse (ados), enfants.

Un accueil central permettra d'avoir une vue d'ensemble de la salle. Les adultes évolueront dans un espace au style épuré, avec un éclairage approprié, dans des couleurs classiques. A l'inverse la zone jeunesse sera égayée par des nuances colorées et diverses.

Pour la lecture sur place et la recherche documentaire, des lieux confortables sont prévus. Mais chut !!! Nous n'en dirons pas plus, à découvrir...

Quand me direz-vous ? Début 2021 c'est certain ! Le mobilier est commandé. Il reste à le monter et à procéder au déménagement.

La Direction de la Lecture Publique, partenaire capital (prêts de livres, expos, formations etc...), a validé ce nouveau local.

Chers lecteurs et FUTURS lecteurs, soyez certains que la nouvelle équipe municipale et les bénévoles font tout leur possible pour que cet espace culturel, lieu de rencontres et de rassemblements, soit partagé avec vous le plus rapidement possible.

A cette occasion, nous lançons un appel aux personnes qui souhaiteraient rejoindre notre groupe des bénévoles afin d'élargir les horaires d'ouverture. Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec Anne DUROCHAT au 06 86 90 51 51. Relire des livres, les emprunter ou les prêter à ses amis, voisins ou familles : des solutions pour trouver un peu de plénitude dans ces instants de vie bien compliqués !

Tous nos meilleurs souhaits et prenez soin de vous.

HORAIRES D'OUVERTURE ACTUELS :
mercredi et vendredi de 16h à 18h



Le frelon asiatique

**Vous suspectez sa présence.
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.
Contactez nous :**

GDS 01 ☎ 04 74 25 09 91 ✉ gds01@cmre.fr
FREDON 01 ☎ 04 74 45 56 56 ✉ lea.berthelier@fredon01.fr
Plus d'infos sur : www.fredonra.com

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsecteur professionnel.



LE BÉNÉVOLAT

À L'ADMR POUR TOUS

26 associations locales
Plus de 900 salariés
Plus de 300 bénévoles



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ENTRETIEN
DE LA
MAISON



PARTICIPEZ
À DES PROJETS
SOLIDAIRES,
C'EST :

- Être utile,
- Être au service des personnes fragilisées et isolées,
- Participer au développement de la vie locale,
- Acquérir de nouvelles compétences,
- Appartenir à une communauté,
- Étendre son réseau de connaissance...

**PROXIMITÉ.SOLIDARITÉ.
UNIVERSALITÉ.RESPECT.
RÉCIPROCITÉ.**

EN SAVOIR
PLUS



ADMR St Maurice de Gourdans

Téléphone: 04.74.34.85.40
Mail: asaintmaurice@fed01.admr.org





LE SOU DES ÉCOLES



Le Sou des écoles de Saint Jean de Nioist est une association loi 1901 qui vit grâce au dévouement de parents d'élèves bénévoles. Cette association met en place différentes actions et manifestations tout au long de l'année pour offrir aux enfants de multiples sorties et activités dans le cadre d'un projet pédagogique scolaire.

Cette année le thème de ce projet est « Les Robots » et le sou des écoles a un challenge : financer divers spectacles et sorties tout au long de l'année scolaire pour toutes les classes, en lien avec le thème de l'année.

Lors de l'assemblée générale de l'année du 18/09/2020, le bureau est resté inchangé :

Présidente : Mme Récanzone,
Vice-présidente : Mme Gangitano
Trésorière : Mme Soltani,
Trésorière adjointe : Mme Carniato
Secrétaire : Mme Bonnet,
Secrétaire adjointe : Mme Tertrais.

L'équipe se complète avec de nombreux membres actifs qui apportent un grand soutien au quotidien. Cette année nombre de nouveaux parents ont décidé de nous rejoindre pour faire partie de cette formidable aventure et c'est une excellente nouvelle pour l'association qui se réorganise dans un contexte sanitaire bien compliqué.

LES DATES DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS INCONTOURNABLES DE CETTE ANNÉE

- **Décembre 2020 à février 2021** : organisation d'une grande tombola pour pallier l'annulation de notre loto,
- **Mardi 23 février 2021** : Défilé du carnaval (organisation sous réserve des conditions sanitaires),
- **Mars 2021** : Vente de chocolats ouverte au village,
- **Courant mai 2021** : vente de fleurs et de légumes d'été,
- **Samedi 8 mai 2021** : vide grenier,
- **Samedi 26 juin 2021** : fête de l'école.

Le sou des écoles remercie toutes les personnes qui ont été présentes aux manifestations et toutes celles qui ont aidé au bon fonctionnement de chacune d'elles ainsi que les maîtresses et maîtres d'école et la mairie qui nous guide à

chaque instant dans ce contexte sanitaire difficile.

Le sou des écoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous !



ASSAINISSEMENT – ADDUCTION D'EAU

DEMOLITION

TRAVAUX PUBLICS – AMENAGEMENT DE RIVIERE



26 Avenue de Verdun
01640 JUJURIEUX
Tél : 04-74-36-81-33 – Fax : 04-74-36-88-97
contact@socatratp.com
www.socatratp.com

MENUISERIE BERAUD SARL

Bois / PVC / Alu



Fabrication sur mesures
ESCALIERS - FENÊTRES - PARQUETS...
Agencement - Vitrieres

RENSEIGNEMENTS | Tél : 06.61.98.66.66
CONSEILS | menuiserieberaudsarl@orange.fr

Horticulteur
Les Serres Valentin



Tél. 04 74 61 00 31
Z.I. Les Verchères - 01800 Meximieux

Flours coupées - Compositions florales toutes occasions
Plantes fleuries, plantes vertes
Plantes vivaces toutes saisons - Arbres, arbustes, plantes de baies

Serrurerie - Charpente

BARBIER FRÈRES S.a.S.



Z.I. 9, impasse de la Leppe - 01800 MEXIMIEUX
Tél. 04 74 61 00 69 - Fax 04 74 34 73 02
barbier-freres-dessin@wanadoo.fr - www.barbier-freres.fr

Ain Paradis VERT ainparadisvert.com

FRANCE PISCINES
COQUE Composites

BLOC COFFRAGE ISOLANT
Le procédé piscine innovant

Parcs & Jardins
Terrain de Sport
Piscines

04 74 61 15 86
01800 CHARNOZ SUR AIN

services à la personne



PLOMBERIE COTIÈRE
Paul HENEUY

100, rue du Buyat
01800 St Jean de Nioist
Tél : 04 74 61 60 91 - Port : 06 76 33 80 57
E-mail : paul.heneuy@wanadoo.fr



SARL Plomberie - Chauffage
TILLMANN



> Plomberie
> Sanitaire
> Salle de bain
> Traitement d'eau



> Installation
de chauffage
> Énergies
renouvelables



> Zinguerie
> Habillage de
bandeaux

426, chemin de la Bergerie - 01800 SAINT JEAN DE NIOIST
Tél. 04 74 61 87 71 - sarl.tillmann@gmail.com

Evènements 2021

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
V	1	L	1	L	1	J	1	S	1	M	1
S	2	M	2	M	2	V	2 	D	2	M	2 
D	3	M	3	M	3	S	3 ✓ Soirée Foot, Olympique Buyatin ✓ Paella - journée champêtre - tournoi, Tennis	L	3	J	3 ✓ AG de Buyat Classes
L	4	J	4	J	4	D	4	M	4	V	4 
M	5	V	5 	V	5 	L	5	M	5 	S	5 ✓ Concours de pétanque, Courir Nature
M	6	S	6 ✓ Vente de boudin, CCAS	S	6 ✓ Journée de la femme, AJRC	M	6	J	6	D	6 ✓ Tournée des brioches, Olympique Buyatin
J	7	D	7	D	7 ✓ Vente de boudin, Société de Chasse	M	7 	V	7 	L	7
V	8 	L	8	L	8	J	8	S	8 ✓ Cérémonie commémorative ✓ Vide grenier, Sou des écoles	M	8
S	9	M	9	M	9	V	9 	D	9	M	9
D	10	M	10 	M	10 	S	10	L	10	J	10
L	11	J	11	J	11	D	11 ✓ Vente de galettes, Pompiers	M	11	V	11 
M	12	V	12  ✓ Marche nocturne & soupe, Courir Nature	V	12 	L	12	M	12	S	12 ✓ Tournoi des enfants, Tennis
M	13 	S	13	S	13 ✓ Soirée Cabaret, Comité des fêtes	M	13	J	13	D	13
J	14	D	14	D	14	M	14	V	14 	L	14
V	15 	L	15	L	15	J	15	S	15	M	15
S	16 ✓ AG du Traquinnet et galette des rois	M	16	M	16	V	16 	D	16	M	16 
D	17	M	17	M	17	S	17 ✓ Repas, Chasse St Hubert	L	17	J	17
L	18	J	18	J	18	D	18	M	18	V	18 
M	19	V	19 	V	19  ✓ Expo peinture, Couleurs de St Jean	L	19	M	19 	S	19 ✓ Tournoi de foot, Olympique Buyatin ✓ Fête de la St Jean, Comité des Fêtes
M	20	S	20	S	20 ✓ Expo peinture, Couleurs de St Jean	M	20	J	20	D	20
J	21	D	21	D	21	M	21 	V	21 	L	21
V	22 	L	22	L	22 ✓ AG Les Couleurs de St Jean	J	22	S	22 ✓ Banquet des classes en 0-1-5-6, Buyat Classes	M	22
S	23 ✓ Concours de coinche, Olympique Buyatin	M	23 ✓ Carnaval, Sou des écoles	M	23	V	23 	D	23	M	23
D	24	M	24 	M	24 	S	24	L	24	J	24
L	25	J	25	J	25	D	25 ✓ Promenade gourmande, Le Traquinnet	M	25	V	25 
M	26	V	26 	V	26 	L	26	M	26	S	26 ✓ Kermesse, Sou des écoles
M	27 	S	27	S	27 ✓ Repas des Anciens, CCAS	M	27	J	27	D	27
J	28	D	28	D	28	M	28	V	28 	L	28
V	29  ✓ Vœux du Maire			L	29	J	29	S	29 ✓ Soirée country, Shuffle country ✓ Concours de pétanque, Olympique Buyatin	M	29
S	30			M	30	V	30 	D	30	M	30 
D	31 ✓ Matinée Hûtres, Buyat Classes			M	31			L	31		

PRATIQUE !
pages
centrales
détachables



COLLECTE DES ORDURES MENAGERS

- Le jour de collecte est le **vendredi**.
- Si le vendredi est férié, le ramassage a lieu le **jeudi**.
- Il est impératif de sortir votre bac gris la veille au soir.

• Pour toute question concernant les bacs gris, contacter le **0800 35 30 25**

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
J	1	D	1	M	1	V	1	L	1	M	1
V	2 ✓ AG de Buyat Classes	L	2 ✓ Stage de foot, Olympique Buyatin	J	2 ✓ AG Courir Nature	S	2	M	2	J	2
S	3 ✓ Gala, GSB	M	3 ✓ Stage de foot, Olympique Buyatin	V	3	D	3	M	3	V	3
D	4 ✓ Course "Contre la Mont'rail", Courir Nature	M	4 ✓ Stage de foot, Olympique Buyatin	S	4 ✓ Forum des Associations, la municipalité	L	4	J	4	S	4 ✓ AG Amis de la nature
L	5	J	5 ✓ Stage de foot, Olympique Buyatin	D	5	M	5	V	5	D	5
M	6	V	6 ✓ Stage de foot, Olympique Buyatin	L	6	M	6	S	6	L	6
M	7	S	7	M	7	J	7	D	7	M	7
J	8	D	8	M	8	V	8	L	8	M	8
V	9 ✓ AG, Tennis	L	9	J	9	S	9	M	9	J	9
S	10	M	10	V	10	D	10	M	10	V	10 ✓ Défilé aux Lampions, le Sou des Ecoles
D	11	M	11	S	11 ✓ Journée Portes ouvertes, Tennis ✓ Soirée dansante, camping la Rivière	L	11	J	11 ✓ Cérémonie commémorative	S	11 ✓ Arbre de Noël, l'Olympique Buyatin
L	12	J	12	D	12	M	12	V	12	D	12
M	13	V	13	L	13	M	13	S	13 ✓ Vente de boudin sabodet, le CCAS	L	13
M	14	S	14	M	14	J	14	D	14	M	14
J	15	D	15	M	15	V	15	L	15	M	15
V	16	L	16	J	16	S	16 ✓ Soirée dansante, le Traquinet	M	16	J	16
S	17	M	17	V	17 ✓ AG Sou des Ecoles	D	17	M	17	V	17
D	18	M	18	S	18	L	18	J	18	S	18
L	19	J	19	D	19	M	19	V	19 ✓ Beaujolais nouveau, l'Olympique Buyatin	D	19
M	20	V	20	L	20	M	20	S	20	L	20
M	21	S	21	M	21	J	21	D	21	M	21
J	22	D	22	M	22	V	22	L	22	M	22
V	23	L	23	J	23	S	23 ✓ Soirée dansante, Buyat Classes	M	23	J	23
S	24	M	24	V	24 ✓ AG du Comité des Fêtes	D	24	M	24	V	24
D	25	M	25	S	25	L	25	J	25	S	25
L	26	J	26	D	26	M	26	V	26	D	26
M	27	V	27	L	27	M	27	S	27 ✓ Soirée dansante, Shuffle Country	L	27
M	28	S	28 ✓ Concours de Pétanque, le Tennis	M	28	J	28	D	28 ✓ Fête de la Sainte Barbe, Pompiers	M	28
J	29	D	29	M	29	V	29	L	29	M	29
V	30	L	30	J	30	S	30 ✓ Soirée Halloween, la municipalité	M	30	J	30
S	31	M	31							V	31



COLLECTE SELECTIVE

- Le mercredi tous les 15 jours
- Si le jour de collecte est férié, le ramassage a lieu le lendemain matin, soit le jeudi.

- Il est impératif de sortir votre sac la veille au soir de la collecte.
- Pour tout problème de collecte contacter le centre le matin au : **04 37 61 69 30**



Pierric CONTIGLIANI

Notaire

a le plaisir de vous faire part de l'ouverture
de votre nouvel Office Notarial situé
63, Place de Vavres à SAINT-JEAN-DE-NIOST (01800)

Téléphone : 04 74 37 54 58

Courriel : p.contigliani@notaires.fr



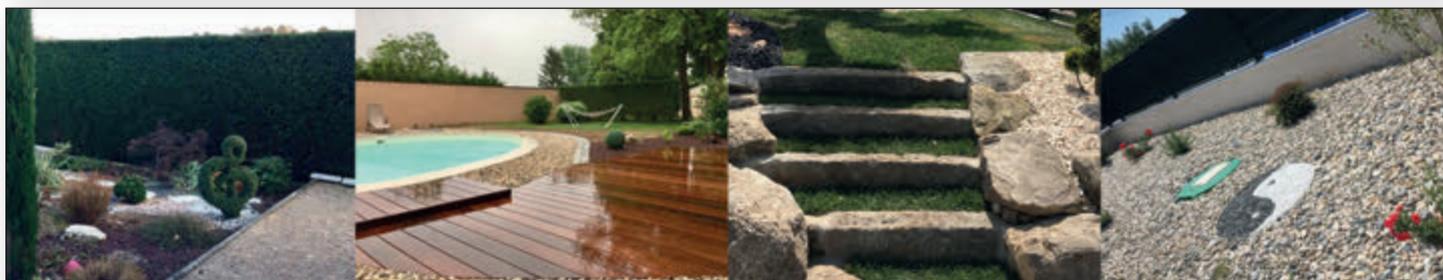
Boulangerie - Pâtisserie

- 3+1 Baguettes
- Pains
- Spéciaux
- Sandwichs
- Panini
- Quiche
- Pizza
- Café



Tél. 04 74 37 54 47

Rue St Jean - Les Bois de Vavres
01800 St Jean de Nioist



Buyat 
Paysage

Aménagement et valorisation de vos espaces verts

01800 SAINT JEAN DE NIOST

www.buyat-paysage.com buyat.paysage@outlook.fr 07.81.40.72.65

CONCEPT COIFFURE BY JOY



50, rue St-Jean
01800 St-Jean-de-Nioist



LES ÉVÈNEMENTS 2021

JANVIER 2021

samedi 16/01/2021	Assemblée Générale du Traquinet et galettes des rois	salle polyvalente à 16h
samedi 23/01/2021	Concours de coinche organisé par l'Olympique Buyatin	Salle polyvalente à 13h30
samedi 23/01/2021	Remise des cartes adhérents par les Amis de la nature	Salle entre nous à partir de 14h
vendredi 29/01/2021	Vœux du maire	salle polyvalente à 19h
dimanche 31/01/2021	Matinée Huîtres organisée par Buyat Classes	Salle polyvalente à partir de 9h30

FÉVRIER 2021

samedi 6 février	Vente de boudin et sabodets organisée par le CCAS	Salle polyvalente
vendredi 12/02/2021	Marche et Course nocturnes organisées par Courir Nature	Stade à 18h30
samedi 20/02/2021	Soirée organisée par le GSB	Salle polyvalente à 18h30
mardi 23/02/2021	Carnaval des enfants organisé par le Sou des écoles	Salle polyvalente à 16h30

MARS 2021

samedi 06/03/2021	Journée internationale des droits de la femme organisée par l'AJRC	Salle polyvalente
dimanche 07/03/2021	Vente de boudin organisée par la Société de Chasse	Salle polyvalente le matin
samedi 13/03/2021	Soirée Cabaret organisée par le Comité des fêtes	Salle polyvalente à 19h
vendredi 19/03/2021	Vernissage organisé par les Couleurs de Saint Jean	Salle entre nous à 18h
samedi 20/03/2021	Exposition de Tableaux organisée par les Couleurs de Saint-Jean	Salle entre nous de 10h à 17h
lundi 22/03/2021	Assemblée Générale des Couleurs de Saint-Jean	Salle entre nous à 17h
samedi 27/03/2021	Repas des anciens organisé par le CCAS	Salle polyvalente à 12h

AVRIL 2021

samedi 03/04/2021	Soirée Foot organisée par l'Olympique Buyatin	Salle polyvalente
samedi 03/04/2021	Vente de paëlla et journée champêtre tournoi de tennis	Stade à 10h
dimanche 11/04/2021	Vente de galettes organisée par les Pompiers	Salle polyvalente de 8h à 12h
samedi 17/04/2021	Repas de la Chasse	Salle polyvalente
samedi 25/04/2021	Promenade gourmande organisée par le Traquinet	Salle polyvalente

MAI 2021

samedi 08/05/2021	Cérémonie commémorative du 08 mai 1945 au monument aux morts à 10h	Salle entre nous
samedi 08/05/2021	Journée vide-greniers organisée par le Sou des écoles	Salle polyvalente
samedi 22/05/2021	Banquet des classes en 0, 1, 5 et 6 organisé par Buyat Classes	Salle polyvalente
samedi 29/05/2021	Soirée country organisée par le Shuffle country	Salle polyvalente à 19h
samedi 29/05/2021	Concours de pétanque organisé par l'Olympique Buyatin	Stade à 13h30

JUIN 2021

vendredi 04/06/2021	Réunion préparation fête de la Saint-Jean	Salle entre nous à 18h
samedi 05/06/2021	Concours de pétanque organisé par Courir Nature	Stade à 13h30
dimanche 06/06/2021	Tournée des brioches organisée par l'Olympique Buyatin	le matin dans le village

vendredi 11/06/2021	Assemblée générale du Shuffle Country Club	Salle entre nous à 19h00
samedi 12/06/2021	Tournoi de tennis des enfants	Stade à 13h30
vendredi 18/06/2021	Concert en plein air organisé par le Tennis Club	Au club de Tennis à 19h30
samedi 19/06/2021	Fête de la Saint-Jean feu d'artifice	Salle polyvalente
samedi 19/06/2021	Tournoi Foot inter quartiers organisé par l'Olympique Buyatin	Stade journée
vendredi 25/06/2021	Assemblée générale de l'Olympique Buyatin	Salle entre nous à 19h30
samedi 26/06/2021	Fête de l'école	Salle polyvalente à 10h

JUILLET 2021

vendredi 02/07/2021	Assemblée générale de Buyat Classes	Salle de réunion à 19h
samedi 03/07/2021	Gala danse gym organisé par la GSB	Salle polyvalente
dimanche 04/07/2021	Montr'Ail organisé par Courir Nature	Au stade
vendredi 09/07/2021	Assemblée générale du Tennis Club	Au club de Tennis à 19h30

AOÛT 2021

Du 02 au 06/08/2021	Stage de foot organisé par l'Olympique Buyatin	Au stade
samedi 28/08/2021	Concours de pétanque organisé par le Tennis Club	Au stade à partir de 13h30

SEPTEMBRE 2021

jeudi 02/09/2021	Assemblée générale de Courir Nature	Salle entre nous à 19h30
samedi 04/09/2021	Forum des Associations	Salle polyvalente à partir de 9h30
samedi 11/09/2021	Journée portes ouvertes du Tennis Club	Stade de 14h à 16h
samedi 11/09/2021	Soirée dansante camping la Rivière	Salle polyvalente à 19h
vendredi 17/09/2021	Assemblée générale du Sou des écoles	Ecole à 20h
vendredi 24/09/2021	Assemblée générale du Comité des fêtes	Salle du conseil à 19h

OCTOBRE 2021

samedi 16/10/2021	Soirée dansante organisée par le Traquinet	Salle polyvalente à 19h30
samedi 23/10/2021	Soirée dansante organisée par Buyat Classes	Salle polyvalente à 19h30
samedi 30/10/2021	Soirée Halloween organisée par la municipalité	Salle polyvalente à 19h

NOVEMBRE 2021

jeudi 11/11/2021	Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 au monument aux morts à 10h	Salle entre nous
samedi 13/11/2021	Vente de boudin, sabodets organisée par le CCAS	Salle polyvalente
vendredi 19/11/2021	Soirée Beaujolais Nouveau organisée par l'Olympique Buyatin	salle polyvalente à 19h
samedi 27/11/2021	Soirée dansante organisée par Shuffle Country	Salle polyvalente à 19h
dimanche 28/11/2021	Repas Sainte Barbe organisé par les Pompiers de la Plaine de l'Ain	Salle polyvalente

DÉCEMBRE 2021

samedi 04/12/2021	Assemblée générale des Amis de la nature	Salle entre nous à 13h30
Vendredi 10/12/2021	Défilé aux champions organisé par le Sou des écoles	Salle polyvalente 18h
samedi 11/12/2021	Arbre de Noël organisé par l'Olympique Buyatin	Salle polyvalente 18h



LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année a été une année particulière pour le comité des fêtes ainsi que pour toutes les associations de notre commune.

Pour 2021, le comité des fêtes organisera deux animations, une le 13 mars avec une soirée CABARET animée par la TEAM CABARET DU LION et l'autre avec l'incontournable fêtes de la Saint Jean le 19 juin.

La soirée CABARET sera sous forme de repas servi à table et suivi d'un spectacle alliant charme, gaieté et surprises.



La fête de la Saint Jean suivra la même ligne de conduite que les autres années. Au programme quelques démonstrations délivrées par nos associations, notre fameuse cuisson de bœuf pour le dîner, soirée dansante, feu de la St Jean et notre magnifique feu d'artifice.

Bien sûr, nous ferons appel aux bénévoles, anciens et nouveaux, qui œuvrent pour la bonne réussite de cette soirée.

Nous rappelons que le comité des fêtes loue des tables, bancs ainsi que des chapiteaux. Renseignements au 06 09 76 64 34 et/ou auprès de Emilie MARY en mairie.

Notez d'ores et déjà sur vos agendas les dates du 13 mars pour notre **soirée CABARET** et le 19 juin pour notre **fête de la St Jean**.

Prenez bien soin de vous.

CONTACT

M. DELACOURT Robert,
président : 06.09.76.64.34





BUYAT CLASSES

L'association Buyat Classes a terminé l'année 2019 avec sa traditionnelle soirée organisée en collaboration avec les classards en 0 et 5 sur le thème «Les bronzés font du ski» le 7 décembre 2019. Certains classards ont pu démontrer leur talent de comédien lors de la reproduction de la scène du chalet. Cette soirée a remporté un vif succès et l'ambiance était au top.

Gros succès de la matinée huîtres du 26 janvier 2020 désormais très attendue des Buyatins et vraiment ancrée dans les traditions du village.

Puis, cette pandémie COVID-19 est arrivée au printemps nous obligeant à repousser le banquet des Classes en 0 et 5 prévu le 15 mai 2020 au 03 octobre 2020. Mais la pandémie a perduré et les mesures sanitaires drastiques de la Préfecture de l'Ain nous ont conduit à annuler ce banquet des Classes en 0 et 5 du 3 octobre 2020. Nous avons pris la décision de reporter cette manifestation à l'année 2021 et nous retrouverons nos amis des Classes en 1 et 6 pour une plus grosse fête en espérant que cette pandémie régresse au plus vite !

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR 2021 :

- Soirée d'automne 2020 **annulée !**
- Matinée Huîtres : **Dimanche 31 Janvier 2021**
- Banquet des Classes en 0-1-5-6 : **Samedi 22 Mai 2021**
- **Samedi 23 Octobre 2021** : Soirée d'automne des classes en 2 et 7

Prenez soin de vous et vos proches ! Buyat Classes vous souhaite une belle fin d'année en espérant vous retrouver très nombreux pour le prochain banquet des classes 2021 !

TEAM LR COMPETITION



Le pilote ludovic RANCON, domicilié sur la commune, a disputé au volant de sa clio cup le TTE (course sur circuit) et a terminé sur le podium du championnat 2019, 3eme de sa catégorie. La performance est belle car n'ayant pas disputé toutes les manches du championnat du fait de l'éloignement de certains circuits. Il a eu l'occasion de partager sa passion avec PIERRE LUC PERICHON lors de la course de côte de BETTANT.



LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS : UN SERVICE POUR TOUS

Le Relais Assistants Maternels Itinérant (RAMI) géré par l'association LAB « Lieux Accueil Bébé » a ouvert le 1er mars 2016. Il accueille les parents, les enfants, les assistants maternels agréés par le département et les gardes à domicile. Le RAMI est présent sur 8 communes de la plaine de l'Ain.

Ce service se veut le trait d'union entre les familles qui ont besoin de faire garder leur(s) enfant(s) et les professionnels qui pourront les accueillir. Pour cela, des permanences sont mises en place pour vous accompagner dans la recherche d'un mode de garde et toutes les démarches relatives au contrat de travail (du début à la fin de contrat...). Pour Saint-Jean-de-Niost, elles ont lieu un vendredi sur deux, à la salle du CCA à Saint-Maurice de Gourdans, de 16h à 19h. Vous avez aussi la possibilité de vous rendre sur Chazey-sur-Ain, Sainte-Julie, Blyes, ou Saint-Vulbas, Leyment. Le planning des permanences est en ligne sur le site : <https://sites.google.com/site/lieuxaccueilbebes/home>. Des permanences téléphoniques ont aussi lieu les lundis et vendredis de 14h à 16h au 06 83 17 11 96 et au 06 47 12 19 82. Enfin, une adresse mail est active pour contacter le RAMI : lieux.accueil.bebes@gmail.com.

Le matin, les deux animatrices du RAMI, Juliette ou Marie proposent des temps collectifs pour les enfants de 0 à 3 ans (jusqu'à 6 ans pendant les vacances scolaires) accompagnés de leur assistant maternel. Lors de ces matinées, les jeunes enfants apprennent à jouer ensemble, créer du lien... Ils bénéficient d'un environnement créé pour eux avec un espace motricité, des coins jeux d'imitation, des jeux de manipulation, des jeux de mise en scène (voitures, ferme...), un coin livres et un tapis pour les plus jeunes. Les professionnels présents accompagnent ces petits d'hommes dans leurs découvertes et leur développement psychomoteur. C'est aussi un temps d'échanges entre assistants maternels, qui peuvent réfléchir ensemble, et prendre du recul par rapport à l'exercice de leur activité (sommeil, repas, observation des enfants...). Sur Saint-Jean-de-Niost, ces temps ont lieu les mardis de 9h à 11h à la salle « Entre-Nous », derrière la Mairie. De temps en temps, les enfants bénéficient de la présence d'intervenants (diététicien, motricité, musique...) ou sont en sorties (balades, caserne des pompiers, fermes...).

CONTACT

Facebook : Asso Lab



Enfin, afin de garantir un accueil de qualité pour les enfants, au domicile des assistants maternels ; ceux-ci se voient proposer de nombreuses formations. En effet, le RAMI en partenariat avec les organismes Infans et Passage Parentalité, organise des sessions de formation sur de multiples thématiques telles que : les premiers secours, le livret d'accueil, la langue des signes bébés, word...



ESPACE DE VIE SOCIALE AJRC

UNE STRUCTURE OUVERTE À TOUS ET POUR TOUS !

L'AJRC (Association Jeux Resto Centre) fait partie du paysage des associations de Saint Maurice de Gourdans et de Saint-Jean-de-Niost depuis 2003. Forte de 19 salariés (majoritairement issus des deux communes) et d'une trentaine de bénévoles, l'association a pour mission principale l'accueil des enfants de Maternelles et Primaires sur différents temps : le périscolaire, la restauration scolaire, l'accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires.

Tous ces temps se déroulent sur les deux communes mais également sur un même site (période de vacances) afin de favoriser les échanges et les rencontres entre les enfants de Saint Maurice de Gourdans et de Saint-Jean-de-Niost. Durant les périodes de vacances, les salariés de l'AJRC s'efforcent également de proposer un grand panel d'activités et de sorties où les en-



fants ont l'opportunité d'apprendre l'autonomie et de s'épanouir dans un environnement différent de celui dans lequel ils vivent toute l'année :

- **Camps d'été** pour les 7 à 14 ans et nuitées au centre pour les 5 à 6 ans.

- **Vacances scolaires à thèmes et sorties organisées** une fois par semaine.

Néanmoins, l'AJRC n'est pas seulement un espace d'accueil pour les enfants durant les périodes scolaires ou les vacances.

En effet, l'ambition de l'AJRC est de faire de notre association un espace ouvert à tous les habitants de notre territoire qu'ils soient parents, enfants, adolescents de Saint Maurice de Gourdans, de Saint-Jean-de-Niost ou des environs.

Ainsi, l'espace de Vie Sociale AJRC propose toute l'année des temps festifs et conviviaux visant à être un réel pont entre les générations et entre les familles.

En cette année de COVID-19, de nombreux événements prévus après le mois de mars ont dû être annulés. Nous organisons des actions comme :

- La bourse aux jouets et le vide dressing
- La fête de Noël
- Des sorties familles

L'AJRC propose également dans le cadre de l'espace « Parents » des temps spécifiques permettant des échanges autour de thèmes tels que :



- Des soirées jeux chaque veille de vacances scolaires

- Des soirées en partenariat avec les associations locales sur des thématiques concernant l'accompagnement à la fonction parentale.

En ayant toujours à cœur de se renouveler, l'AJRC vous encourage à venir nous donner votre avis, expliquer vos envies et échanger sur vos idées car toutes les bonnes volontés sont les bienvenues surtout lorsqu'elles peuvent profiter au plus grand nombre !

Un club lecture, un groupe de cuisine, un club d'échec... Quelle que soit l'idée, nous pouvons vous accompagner pour la mettre en place. N'hésitez pas à nous contacter : ajrc01.modif@gmail.com

Pour plus de renseignements, retrouvez toutes les informations de l'AJRC sur notre site internet : www.ajrc.fr



CONTACTS

Karine NAVAJAS (*Directrice et responsable espace parents*)

Viviane Leneuw (*Présidente de l'AJRC*)

AJRC
1 chemin de la cure
01800 Saint Maurice de Gourdans
09.54.58.39.62

ajrc01.modif@gmail.com
www.ajrc.fr





LES COULEURS DE ST JEAN

Vous recherchez un loisir récréatif et déstressant ? Venez rejoindre les Couleurs de Saint-Jean tous les lundis après-midi de 14 heures à 17 heures au local « Entre Nous » de la mairie de Saint-Jean de Niost.

Vous pourrez vous adonner à la peinture à l'huile, à l'acrylique, au pastel, à l'aquarelle en toute liberté dans une ambiance conviviale.

Si vous souhaitez des conseils avisés, un accompagnement, Sylvain sera là de 17 à 19 heures, plus si besoin, les lundis.

Notre association entre dans sa 6ème saison et compte 24 adhérents.

L'année 2020 a été une année difficile car le virus nous a privé de nos réunions à partir du mois de mars, ainsi que de l'Assemblée Générale, des sorties culturelles, des sorties/restaurant ainsi que de notre exposition annuelle.

Toutefois nous n'avons pas « laissé tomber les pinceaux » et, dès la fin du confinement, nous nous sommes retrouvés le lundi en plein air, dans de jolis endroits ombragés, pour exprimer toute notre créativité.

Toutes les manifestations seront reprises en 2021. A bientôt.

NOUVEAU BUREAU :

Christiane RAGOT : Présidente,
Jean-Luc BONNET : Vice-Président,
Fabienne NEISS : Trésorière,
Pierre Gallo : Trésorier adjoint,
Patricia BEZAULT : Secrétaire.

CONTACTS

Christiane RAGOT : 06 77 20 78 13

Patricia BEZAULT : 06 80 62 63 87





L'AMICALE SAINT HUBERT

L'amicale reste une société de chasse active avec 43 adhérents. Cette année, sept nouveaux chasseurs nous ont rejoints dont deux chasseresses et l'association déplore le départ de 5 membres. Nous chassons sur une superficie de terrain d'environ 1350 ha dont 314 ha boisés ainsi que sur les bordures de rivières (la chasse aux canards) que nous louons.

Affiliée à la fédération départementale de l'Ain, l'Amicale Saint Hubert est soumise à la réglementation préfectorale pour les dates d'ouverture et de fermeture de la période de chasse (mi-septembre-fin janvier) ainsi que pour la limitation de tir pour certaines espèces (chevreuil, lièvre.. par exemple) avec les sociétés avoisinantes.

Le gibier, faisans et perdrix se trouvent en nombre satisfaisant avec quelques couvées au printemps. Les lapins ont pratiquement disparu suite aux maladies qui les déciment. Les lièvres et les chevreuils sont en bon nombre tandis que la population de sangliers est en constante augmentation provoquant de gros dégâts sur les champs de nos agriculteurs. C'est pourquoi pour limiter les destructions de culture, l'Amicale pose des clôtures pour protéger au mieux les champs et organisent avec nos chasseurs des battues afin de réguler la population de sangliers, pour l'année 2019/2020, quinze d'entre eux ont été prélevés sur la commune. A propos du déroulement de ces battues, l'Amicale Saint Hubert rappelle que tout est mis en œuvre pour

la sécurité de tous avec pose de panneau de prévention, indicateur de tir à balle ou de traversée de chiens ou animaux, merci de bien vouloir respecter ces mesures mises en place pour notre sécurité à tous et éviter ainsi, tout accident regrettable. Comme tous les ans, les chasseurs organisent une journée boudins, sabodets très appréciée par les villageois (merci à tous et espérons vous voir à la prochaine vente).

Pour finir et avec un peu d'avance, l'Amicale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année malgré les conditions sanitaires que nous subissons et tous les chasseurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

CONTACTS

Président : POMMIER Charles
Tél : 06 87 01 01 74

Vice président : FAUCHER Michel
Tél : 06 64 54 74 72

Trésorier : DAUVERGNE Pascal
Tél : 06 47 29 42 31

▶ Secrétaire : RAT Eric
Tél : 07 86 35 85 43

▶ Trésorier adjoint :
DAUVERGNE Jérémy

▶ Secrétaire adjoint :
CROZET Corentin

▶ Responsable gibier :
DAUJAT Romain



COURIR NATURE

Le Club Courir Nature souffle cette année ses 12 bougies et ses 62 adhérents, coureurs et marcheurs, espèrent pouvoir rattraper le temps perdu après une seconde partie de saison perturbée par la crise sanitaire. Retenons de la saison passée la participation enthousiaste de plusieurs de nos coureurs et marcheurs à diverses manifestations sportives : le Marathon Relais de St Vulbas en octobre, la foulée de la St Valentin à Etrez en février et plus récemment la Ronde des Grangeons en septembre, sur laquelle l'une de nos coureuses termine brillamment 1ère de sa catégorie.

Deux temps forts du club ont également donné lieu à de belles réussites et moments festifs :

La 2ème édition de notre course et marche nocturne « Sous la lune de St Jean », organisée le 15 février 2020 a permis de réunir 118 coureurs et 227 marcheurs sur des parcours de 10 km (course) et 5 Km (marche). Nous remercions les nombreux membres et bénévoles qui se sont investis dans l'organisation de cette manifestation ainsi que nos sponsors et la Mairie de St Jean de Nioist pour leur aide dans la réussite de cet évènement. Rdv le 13 février prochain pour la nouvelle édition !

Le mois de décembre a été l'occasion de se retrouver pour déguster nos traditionnelles huitres des sportifs, un moment convivial toujours très apprécié.

Le confinement ne nous a pas permis de maintenir le week-end club prévu au printemps. Nous avons également été contraints d'annuler notre participation à l'Ain en Courant, lors duquel notre équipe mixte réalise toujours de belles performances, et notre course estivale Contre la Montr'Ail.



Nous voici aujourd'hui de retour pour notre entraînement dominical. Au programme, des sorties course et marche organisées chaque semaine ainsi que des sorties VTT le dernier dimanche du mois. N'hésitez pas à venir nous rejoindre au local de Courir Nature tous les dimanches matins à 9h !

Cette nouvelle saison est aussi pour notre club l'occasion de proposer à nos adhérents des séances hebdomadaires de pilates, animées par Sylvie Cottet-Puinel, notre animatrice sportive certifiée. Nous organisons également un tournoi de pétanque le 5 juin prochain en complément de nos manifestations traditionnelles.

Le mot de la fin pour remercier l'ensemble des membres de Courir Nature, nos coureurs pour leur participation passée et à venir à de nombreuses courses, trails, ultra trails, semi marathons, marathons, parfois bien au-delà du département ainsi que nos marcheurs et VTTistes, qui contribuent tous par leur dynamisme et leur bonne humeur à faire vivre notre association !

DATES A RETENIR :

Course et marche nocturne : vendredi 12 février 2021 – RV au stade à partir de 17h avec soirée soupe et vin chaud. Départ des marcheurs à 18h30 et des coureurs à 19h30

Concours de pétanque : samedi 5 juin 2021 – Rendez-vous au stade

13ème édition de la Montr'Ail : dimanche 4 juillet 2021 – Rendez-vous au stade à partir de 8h30

Assemblée générale de Courir Nature : jeudi 2 septembre 2021 – Rendez-vous à la salle « Entre Nous » à partir de 19h30



CONTACTS

Alain BEL
06.08.47.83.42
plomberie.bel.fils@wanadoo.fr

Bernard MORIN
06.63.09.30.35
bernard.morin8@orange.fr

<http://courirnature.blogspot.fr/>

facebook :
COURIR NATURE





L'OLYMPIQUE BUYATIN

Cette année l'Olympique Buyatin compte environ une centaine de licenciés et licenciées.

Nous avons une équipe engagée en catégorie U11, U13, U15 chez les enfants. Des petits U6/U7 (et moins) s'essayent au football une fois par semaine, principalement sous forme de jeu découverte. Du côté des grands, un entraîneur diplômé jusqu'au CFF3, et CFF4 en cours de validation, Mathieu Dominguez vient renforcer les rangs du club avec pour objectif de monter en D2, avec des entraînements bien rythmés !

Chez les filles, le recrutement a été efficace puisqu'elles comptent une petite dizaine de nouvelles joueuses ainsi que deux nouveaux coachs. Elles évoluent toujours en championnat à 11 dans l'Ain. L'équipe loisirs est toujours présente une fois par semaine et compte une quinzaine de licenciés.

Un nouveau bureau avec des rôles bien définis afin d'améliorer la communication et le fonctionnement du club se forme cette année, une équipe jeune et dynamique avec l'ambition de développer le football à Saint-Jean-de-Niost.

LES ÉDUCATEURS :

U7 : Nolwenn Boulard / Didier Culieras

U11 : Sébastien Aupoil

U13 : Sébastien Maupouet

U15 : Didier Culieras

Séniors M : Mathieu Dominguez

Séniors F : Damien Martin / Thibault Pochon / Vincent Del Socoro

Loisirs : Didier Culieras

LE BUREAU :

Président : Didier Culieras

Vice-président : Sébastien Gas

Trésorier : Antoine Garnier

Vice-trésorière : Margaux Simian

Secrétaire : Nolwenn Boulard

Vice-secrétaire : Corinne Inacio

Nous remercions tous les parents, les accompagnants et les bénévoles pour leur aide tout au long de l'année. Nous remercions également le conseil municipal qui nous soutient et nous accompagne dans ce beau projet de la refonte du terrain qui, nous l'espérons, apportera de nouveaux licenciés au club.

CONTACT

Didier Culieras : 06 65 18 06 42

Site internet :
<https://olympiquebuyatin.fr/>





GROUPEMENT SPORTIF BUYATIN

Une saison 2019-2020 qui avait pourtant débuté sur les « chapeaux de roues ».

Des jeunes qui avaient intégré le cours rock sauté compétition dont un couple de filles inscrit dans le championnat national. Un cours de danse adultes largement étoffé qui initiait les adhérents au rock mais aussi au début du 2ème semestre au shim sham.

Une soirée théâtre qui a fait salle comble, qui nous a permis de retrouver la troupe « Tous en scène » toujours aussi dynamique et hilarante.

Mais c'était sans compter sur la COVID-19 qui a tout stoppé brutalement. Pour autant pas de découragement.

Nos professeurs hyper motivés, par le biais de vidéos envoyées sur les mes-

sageries des adhérents et/ou via notre page Facebook ont maintenu le contact. Ainsi pour certains cours, nos adhérents ont pu se maintenir en forme jusqu'au mois de mai.

La saison 2020-2021 nous permet de nous retrouver l'espace d'un cours dans une atmosphère sportive mais aussi conviviale. Le but premier du GSB : l'effort physique ou mental, le plaisir et la convivialité.

À tout moment de l'année, via une adhésion au prorata des mois restants, vous pouvez nous rejoindre et vous inscrire aux cours :



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bébé Danseur 17h	Gym Douce adulte 9h	Rock Sauté enfant 17h	Cours mobilité/ équilibre Séniors 10h	Rock Compétition enfants 18h
Modern-Jazz enfant à partir de 17h45		Rock Compétition enfant 18h		Danse adulte (rock, salsa, cha cha cha, etc.) 19h30
Fit'Dance ado/ adulte 19h30	Pilate adulte 10h	Gym Tonique ado/adulte 19h		
Step ado/ adulte 20h30		Pilate adulte 20h		

CONTACT

Présidente : Sylviane Thiébaud
Tél. : 06 82 76 33 61

Mail : gymdestjean@gmail.com

Facebook : «Groupement sportif Buyatin»

Nos tarifs à l'année sans licence :

1 cours = 120 €

2 cours = 155 €

Au-delà de 2 cours forfait qui ouvre droit à l'ensemble des cours enfants ou ado/adulte = 200 €.

Vous pourrez aussi nous retrouver lors de nos manifestations dont le gala de fin de saison qui se déroulera le 3 juillet 2021.

TENNIS CLUB SAINT JEAN DE NIOST



CONTACT

Joëlle THIVOL : 06 11 46 60 91

Informations :
<https://www.facebook.com/Tennis-Club-de-Saint-Jean-de-Nioist-tcsjn-1467987710116663>



Cette saison 2020 a été bien écourtée au niveau des compétitions, les élèves ont pu reprendre les cours en Juin, et nous avons maintenu les leçons de tennis jusque fin juillet, cela s'est très bien passé.

Le tournoi interne adulte qui avait commencé en janvier, s'est terminé par les finales, reportées le 25 juillet et jouées avec un soleil éclatant, pour le plus grand plaisir des adhérents.

Les conditions étant réunies ce jour là, le club a pu organiser son assemblée générale annuelle.

Les plus jeunes ont fait leur tournoi interne en juillet, les enfants et ados ont fait de beaux progrès, malgré la pause confinement de mars à mai, ils étaient très motivés et ont réalisé de superbes démonstrations. Nous avons engagé 3 équipes en championnats interclubs en catégorie seniors qui devait se jouer en mai, mais les rencontres ont été annulées par précaution sanitaire.

La saison 2021 est lancée, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents qui ont rejoint l'association.

Notre club se veut avant tout convivial pour le tennis loisirs ou/et compétition, ouvert aux familles (avantage sur les cotisations) chacun vient pour se faire plaisir, nous avons la chance d'avoir un site très sympathique en pleine nature, le tennis « un sport ouvert à tous » !

Pour les adeptes, les compétitions ont repris, nous avons engagé plusieurs équipes en championnats interclubs seniors + et automne, qui réalisent de belles prestations :

Une équipe féminine + 35 ans engagée en ligue 2

Une équipe messieurs + 35 ans engagée en interdépartementale 1

Une équipe messieurs + 45 ans engagée en interdépartementale 1

Et une première pour le club, une équipe messieurs + 65 engagée en interdépartementale 1

Les leçons de tennis enfants, ados et adultes ont repris mi septembre, ils ont lieu le samedi après-midi de 13h30 à 18h30 avec Jacques Fiore notre fidèle professeur.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DU TENNIS, AVEC DES NOUVEAUTÉS :

- **Vente de paella** à emporter ou déguster sur place au cours de notre journée champêtre à l'occasion des finales du tournoi interne le samedi 03 avril 2021
- **Championnats interclubs seniors dames et messieurs** tous les dimanches du 02 au 30 mai 2021
- **Tournoi interne des jeunes** le samedi 12 juin 2021
- **Concert Rock en plein air** sur le site du tennis le vendredi 18 juin 2021 en soirée
- **Assemblée Générale** le vendredi 09 juillet 2021 à 19h30 au club house
- **Concours de pétanque** le samedi 28 août 2021 à 13h30 au club
- **Portes ouvertes** au tennis le samedi 11 septembre 2021 de 14h à 16h

L'association remercie tous les participants aux diverses manifestations dont les bénévoles permettent d'acheter du matériel pour les cours, d'entretenir le chalet, les terrains et le mobilier.



Equipe dames + de 35 ans



Equipe hommes + de 65 ans



SHUFFLE COUNTRY CLUB

Après 6 mois d'arrêt dû à la crise sanitaire, c'est avec une joie immense que le Shuffle Country Club a ouvert ses portes le mardi 8 septembre à ses adhérents heureux de fouler de nouveau le parquet de la salle polyvalente de Saint Jean de Nioist. Pour cette nouvelle saison, un deuxième cours s'est ouvert le jeudi afin de respecter les consignes sanitaires dûes à la COVID 19.

Avec ses 35 membres inscrits cette année, le Shuffle Country Club vous accueillera les mardis et jeudis pour la dance country.

Les cours sont dispensés :

- le mardi de 19h à 20h15 pour les avancés et de 20h15 à 21h30 pour les intermédiaires par Jérôme.
- Le jeudi de 18h30 à 19h30 et de 19h40 à 20h40 pour les débutants/novices par deux buyatines, Fabienne et Françoise. Alors si comme nous, la danse en ligne sur la musique de l'oncle Sam vous attire, nous serons contents de vous accueillir parmi nous.



CONTACT

Présidente : Fabienne NEISS
Portable : 06 61 21 84 22



CAMPING « LA RIVIERE »

Cette année 2020 laissera sans aucun doute à la mémoire de nos adhérents, l'empreinte de cette crise sanitaire qui a ni plus ni moins effacé tous les projets d'activités.

C'est cependant avec une joie et un plaisir rapidement revigorant que la sortie de confinement 2 mois durant a été accueillie début juin.

Pour relativiser la perte de huit semaines de fréquentation de notre terrain, cher aux plus anciens d'entre nous mais aux plus jeunes aussi, remercions DAME NATURE de nous avoir caressés de ses rayons ensoleillés presque trois mois ensuite.

La chaleur permanente a accompagné les plus anciens d'entre nous, fidèles et indéterminables piliers « buyatins » durant la saison d'ouverture.

Justement, DIEU RÂ a été le prétexte sans retenue de se retrouver un bon nombre de fins de matinées autour de 2 ou 3 tables en respectant la distance

physique dûment recommandée. Ces adhérents de plus de 65 ans ont pris ensemble ce verre de l'amitié qui les réunissait autour de la situation journalière et d'anecdotes largement racontées.

Les après-midis, au déclin de la température, la pétanque a retrouvé une vive adhésion qui comblait le vide du savoir « quoi faire ». Tout était prévu autour du terrain pour là aussi, satisfaire les exigences sanitaires.

La seule initiative d'activité de la saison a été mise en place par un jeune « tout de même quadragénaire ».

Il a dit « Salut les anciens, j'ai l'intention de vous faire un repas, ça vous dit ? ».

Tous partants bien sûr. Là encore la vingtaine d'anciens s'est étalée sur une longue rangée de tables. Et l'escouade de moins de 60 ans s'est transformée en serveurs, sommeliers, cuistots pour agrémenter une soirée où finalement tout le monde et ensemble, anciens comme plus jeunes, ont retrouvé cette

ambiance malheureusement mise en sommeil par le covid.

Au crépuscule de la saison qui vient de se terminer, il faut cependant constater que la crise sanitaire a tout de même effacé presque entièrement les contacts habituels que nous buyatins saisonniers avons avec vous buyatins ancrés.

Aussi et en conclusion, nous devons souhaiter l'éradication de cette crise pour effacer ce mauvais souvenir 2020. Espérons une année 2021 plus clémente. Retrouvons les habituelles manifestations au sein de notre association Retrouvons celles de la commune Renouons avec ce contact convivial qui a cruellement fait défaut cette année.

CONTACT

www.camping-ain-lariviere.fr

contact@camping-la-riviere.fr





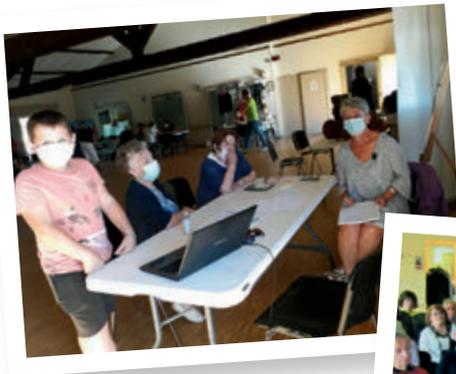
LE TRAQUINET

Le Traquinet est une association créée en 2003 par Jean CLERC et Patrick DALMAZ, deux passionnés par l'histoire de leur village. L'objectif était de recueillir la mémoire et les savoir-faire de nos anciens et de mettre en valeur notre petit patrimoine local.

limitrophes, jusqu'à compter aujourd'hui 114 adhérents.

Mais le Traquinet reste indéfinissable de façon précise. C'est avant tout une atmosphère, une ambiance, une énergie, des sourires et des rires, du lien, un bien-être ressenti par tous les adhérents.

Malheureusement, l'année 2020 ne nous aura pas permis une continuité dans ce sens. Notre programme a dû s'interrompre et les balades et retrouvailles régulières autour d'une bonne table ont manqué à tous.



D'année en année, le nombre des membres n'a cessé d'augmenter, régulièrement, au fur et à mesure d'une évolution des activités.

De nouvelles propositions ont été faites au gré du renouvellement des membres du Conseil d'Administration, pour la satisfaction de tous : les moments conviviaux se sont multipliés avec les sorties culturelles et/ou sportives, les voyages, les spectacles, les repas dansants...

La notoriété de la petite association a dépassé le périmètre du village et attiré un bon nombre d'habitants des communes

Qu'à cela ne tienne, tout est prêt pour 2021 !

- **Samedi 16 janvier à 16h** : Assemblée Générale et galette des rois, salle polyvalente
- **Dimanche 25 avril** : Promenade gourmande
- **Week-end du 5 et 6 juin** : Voyage dans les Hautes-Alpes (Serre-Ponçon)
- **Samedi 16 octobre** : soirée dansante

Pour les soirées théâtre, la sortie au musée des Confluences et au Grand Hôtel-Dieu de Lyon, la programmation dépendra de l'évolution sanitaire et des choix du nouveau Bureau à la suite du renouvellement prévu lors de l'AG.

En effet, nous sollicitons les adhérents (anciens ou nouveaux) pour prendre la relève de quelques-uns des membres du CA après plusieurs années de bons et loyaux services.

LISTE CA 2020 :

- Béatrice DALMAZ – Présidente, 06 15 03 78 01
- Nelly DUCROZET – Trésorière, 06 01 72 59 33
- Gérard GUILLERMIN – Trésorier adjoint
- Marie-Claude MILLIEX – Secrétaire
- Pascal GUILLAUME – Secrétaire adjoint
- Sylvie CROST, Eliane GALECKI, Jacki GODARD, Catherine PARPETTE, Charles POMMIER, Pierre VIRET, Gisèle SAVLE

Toutes les manifestations du Traquinet sont ouvertes à tous, adhérents (avec un tarif préférentiel) et non adhérents.



CONTACTS

- ▶ letraquinet@yahoo.com
- ▶ Facebook : Le Traquinet



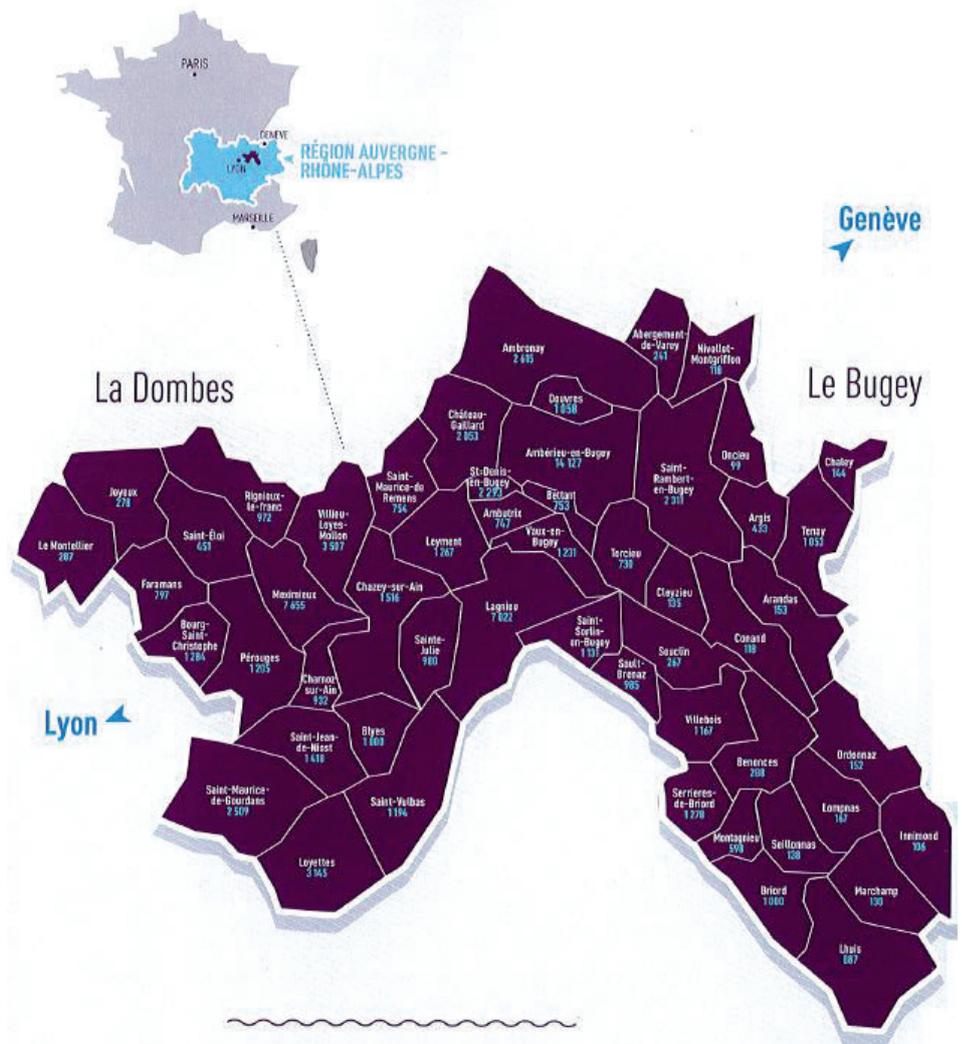
Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

LA CCPA

L'année 2020 se termine. Elle aura été terrible avec la résurgence de temps que l'on croyait finis à jamais, ceux des grandes épidémies qui ont ravagé le Moyen Age ! Peut-être qu'il n'est pas raisonnable de changer de continent en quelques heures, de passer d'un territoire de très haute qualité sanitaire à un pays où boire l'eau du robinet est très dangereux, les virus n'ont pas de passeport ils voyagent à dos d'homme ou sur les produits qui sillonnent le monde. Nous avons aussi appris que la médecine et la science ne peuvent pas tout, que l'homme est à la fois d'une sophistication géniale et d'une fragilité de cristal.

Dans ces temps troublés, nous avons constaté l'importance des communes qui ont été le relai de la distribution des masques et le lieu principal de la solidarité. Nous voilà plongés dans la deuxième vague qui risque d'achever notre économie tellement affaiblie, et maintenant le terrorisme islamiste tue, tue encore et encore, la barbarie toujours recommencée. Il me semble que nous sommes maintenant au moment où l'angélisme n'est plus supportable, si des actions courageuses ne sont pas prises par nos gouvernants, alors la France partira vers l'inconnu.

Terrible année 2020 donc, mais que s'est-il passé d'autre dans la CCPA ? La démocratie a tenu, les conseils municipaux ont été installés et le vote communautaire a pu se dérouler, j'ai été élu président à la quasi-unanimité, j'en suis fier car c'est un satisfecit qui m'a été ainsi délivré. Je remercie les conseillers communautaires de leur confiance. Il y a quand même eu en 2020 quelques bonnes nouvelles comme l'annonce par le président de la Région Auvergne Rhône-Alpes du projet de château du petit prince avec une dotation de 30 millions d'euros, de quoi avoir une réalisation



d'envergure mondiale. Les projets communautaires se sont poursuivis presque normalement, je noterais le point de vente collectif d'agriculteurs, le gymnase du Lycée de la plaine de l'Ain, le réseau des pistes cyclables, le système d'autopartage « covoit'ici », les accueils de jour pour les malades d'Alzheimer ou les maisons France Service pour l'aide aux personnes en difficulté.

Notre politique originale d'aide aux communes, par la dotation de solidarité (fonctionnement) ou les fonds de concours généralistes (investissement) si importante pour donner du travail à nos artisans, est restée active et une subvention pour la sauvegarde du petit patrimoine a même été instaurée. Mais la grande affaire dans ces temps de Covid a été le sauvetage de nos petites entreprises. La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a été réactive et a mis en place des dispositifs financiers accompagnant ceux de l'Etat et de la Région, dans le but de permettre aux entreprises d'essayer de passer le cap.

A ce titre la CCPA a été la première collectivité du département de l'Ain à mettre en place

pour les TPE un système d'aide financière complémentaire à l'aide de l'Etat. Cette aide d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 000 € par entreprise, a bénéficié à plus de 780 entreprises du territoire de la Plaine de l'Ain pour un montant total de 730 353 €.

La CCPA a également contribué au fonds Région Unie, à hauteur de 310 517 €, afin d'alimenter l'enveloppe d'aide locale des deux dispositifs suivants : « L'aide d'urgence aux acteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration » et « le fonds d'avance remboursable destiné aux micro-entreprises et associations ». Bien sûr aucune subvention ne remplacera les clients mais j'ai eu la satisfaction de recevoir de nombreux remerciements pour une aide qui arrivait au bon moment.

J'aimerais pour finir, vous souhaiter des fêtes de Noël en famille et de partager de bons moments de convivialité avec vos amis et surtout une année 2021 sans Covid et sans attentat. Jean-Louis GUYADER, Président de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

LE TRI C'EST ENCORE PLUS FACILE !

À partir du 15 janvier 2021, les habitants de la CCPA pourront déposer, dans les sacs jaunes, tous les emballages ménagers sans exception ainsi que tous les papiers graphiques. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et des journaux-magazines, papiers de bureau. Faute de savoir comment recycler les autres emballages plastiques, nous devions les jeter avec les ordures ménagères, dans notre poubelle « normale ». La nouveauté : avec l'amélioration continue des filières de recyclage, tous les emballages plastiques sont maintenant récupérés pour être valorisés.

Dès le 15 janvier prochain, vous pourrez donc déposer tous vos emballages dans votre sac jaune (ou bac jaune pour les immeubles) : emballages en métal (y compris de petite taille, de type capsules de café ou gourde de compote), en papier-carton, les briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique (barquette, sac, sachet, film...).

Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.

A noter : les emballages n'ont pas besoin d'être lavés, il suffit de bien les vider.

Attention, seuls les emballages sont concernés, les objets divers (jouets, ustensiles, etc.) doivent être jetés dans la poubelle habituelle quand ils sont de petite taille et en déchèterie pour les gros objets : il ne faut pas les déposer dans le bac de tri, quel que soit leur matériau.

Aucune hésitation possible !



LA TAXE INCITATIVE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TIEOM)

Depuis 2013, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères avec part incitative (TIEOM) est en application dans notre commune : chaque collecte de bac est comptabilisée. La TIEOM est prélevée sur la taxe foncière, elle comporte une part fixe liée à la base foncière et une part incitative qui dépend du nombre de collectes effectuées sur une année civile. L'objectif est de réduire la quantité de déchets ménagers résiduels en offrant aux usagers la possibilité d'agir, en partie, sur le montant de leur taxe.

MONTANT TIEOM SUR TAXE FONCIÈRE 2021 = part fixe + part incitative

PART FIXE = base foncière de chaque bien immobilier x le taux d'ordures ménagères %

PART INCITATIVE = nombre de collectes de l'année 2020 x tarif d'une collecte

Attention, la part incitative est décalée d'une année, les collectes 2020 sont répercutées sur la taxe foncière 2021.

Taux part fixe et tarifs collectes non connus à ce jour. Les taux sont mis à jour sur le site Internet de la CCPA www.cc-plainedelain.fr

COMMENT ACCÉDER À SON COMPTE PERSONNEL DÉCHETS :

Afin de suivre les fréquences de collecte du bac d'ordures ménagères, chaque propriétaire peut créer son compte en ligne. Pour connaître son code d'accès, il faut contacter le n° vert 0 800 35 30 25 puis se connecter à www.cc-plainedelain.fr, rubrique : Déchets, « Accès à mon compte bac-poubelles (espace réservé aux propriétaires) ».

Nous vous rappelons que le N° vert 0 800 35 30 25 est à votre disposition pour :

- commander un bac
- échanger ou remplacer votre bac
- effectuer une maintenance sur votre bac (ex : couvercle cassé)
- signaler votre départ ou arrivée lors d'un déménagement (obligatoire au même titre que l'eau ou EDF)
- connaître vos levées de bac
- signaler une erreur dans vos coordonnées (nom ou adresse)
- demander votre code d'accès personnel Internet
- signaler un problème d'accès à la rubrique...



INFORMATION
Déchets médicaux infectieux

Vos déchets de soins doivent obligatoirement être récupérés par votre infirmière ou pharmacien



Contact : 04 74 61 96 40





LE CLIC : CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

Concrètement, qu'est-ce qu'un CLIC ? C'est un service public gratuit pour toutes les personnes âgées ou handicapées et leur entourage. C'est un lien d'accueil personnalisé d'écoute, de dialogue et de conseils, mis en place pour répondre aux questions des usagers, des professionnels et les aider dans leurs démarches.

Très souvent, c'est aussi :

- Un observatoire de la vieillesse et des problématiques liées à la dépendance,
- Un animateur du territoire (actions de prévention, conférences, groupes de parole, forums...).

Pour joindre le clic, un seul numéro : 04 74 46 19 04

et une adresse : 46 rue Gustave Noblemaire à Ambérieu-en-Bugey

Plus de renseignements sur le site : www.clic-plainedelain.fr

MAISON FRANCE SERVICES



France Services
Proche de vous au quotidien

CAF, POLE EMPLOI, CPAM, MSA, CARSAT, POSTE, ANTS, Droit, Finances Publiques ...

Des questions ? Des difficultés ?

Besoin d'aide ?

Des agents sont là pour vous informer, vous aider, vous accompagner.

Un service, deux lieux :

France Services Agora
5 rue Berthelot
01500 Ambérieu en Bugey

Du Lundi au Vendredi
8h45-12h et 13h30-17h00
Sauf Mardi 8h45-12h00

Téléphone : 04.74.35.30.97
Mail : agora.amberieu@gmail.com

France Services Albarine
108 rue du Docteur Temporal
01230 St Rambert en Bugey

Du Mardi au Jeudi
9h-12h30 et 13h30-18h30
Vendredi 9h-12h30 et 13h30-18h00
Samedi 9h-12h
Mairie de Tenay : Vendredi 9h00-12h00

Téléphone : 06.22.95.90.58
Mail : strambert.csc.msap@alfa3a.org



OFFICE DE TOURISME : REDÉCOUVRIR NOTRE TERRITOIRE

En cette période de crise sanitaire où les visites et les loisirs sont contraints, pourquoi ne pas en profiter pour redécouvrir un patrimoine et des sites de proximité ?

L'office de tourisme Pérourges Bugey Plaine de l'Ain vous propose des solutions adaptées à chacun.

En 2020, de nouvelles visites de villages ont été créées et elles sont aussi disponibles gratuitement en audioguides, depuis votre ordinateur ou votre téléphone, en attendant de pouvoir vous rendre dans ces villages.

Toutes les visites ci-dessous sont consultables sur <https://izi.travel/fr/d377-bugey-plaine-de-l-ain-tourisme/fr>

- St Sorlin en Bugey, le joli bourg vigneron
- Les Secrets de Vaux en Bugey
- Pérourges, entrez dans la ronde
- Les dessous de Briord : voyage à l'époque gallo-romaine

Un programme de visites sur sites sera également proposé au printemps 2021, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

L'office de tourisme Pérourges Bugey Plaine de l'Ain communique sur les nouveautés et les bons plans via de nombreux outils. **Pour rester informé, voici toutes les solutions !**

Demander des informations touristiques via bienvenue@perouges-bugey.com ou au 09 67 12 70 84



Façade dans la rue des rondes à Pérourges ©Marilou_PERINO

Consulter **le site Internet** : www.perouges-bugey-tourisme.com

Recevoir **la lettre d'information touristique** (tous les 2 mois) : <https://www.perouges-bugey-tourisme.com/inscrivez-vous-a-notre-newsletter/>

Nous suivre sur **les réseaux sociaux** Facebook et Instagram : @perougesbugeytourisme et @visitperouges



Saint-Sorlin-en-Bugey ©Marilou PERINO



Site gallo-romain de Briord ©Virginie BUGUET



Village de Vaux en Bugey ©Ketty TRANCHINA



LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS PLAINE DE L'AIN

secours a su réagir dès le 16 mars avec la distribution de matériel adapté à la prise en charge de victimes, et à la protection individuelle des sapeurs-pompiers. Nous avons adapté l'organisation du centre de secours à la pandémie dans le but de pouvoir maintenir la réponse opérationnelle du centre en préservant au maximum les femmes et les hommes assurant les départs en intervention. Le but étant de pouvoir tenir dans le temps et de ne pas avoir à mettre des casernes hors services par manque de personnel.

DES MESURES INÉDITES ONT VU LE JOUR :

- Accès uniquement à la caserne en cas d'alerte.
- Mise en place d'un protocole de désinfection hebdomadaire des locaux, des engins et du matériel.
- Visites de personnes étrangères au CIS interdites.
- Plus de réunions, mise en place de visio conférences et information de l'ensemble du personnel par application sur SMARTPHONE.
- Plus de manœuvres, plus d'inventaires des véhicules.
- Plus de jeunes sapeurs-pompiers le samedi matin, plus de passages de nos anciens.

Le confinement évoqué plus haut a permis pour les sapeurs-pompiers volontaires étant en télétravail ou en chômage partiel de renforcer la permanence opérationnelle du centre de secours en se déclarant disponible à leur domicile, ce qui a permis d'avoir en journée, la semaine, une disponibilité des effectifs exceptionnellement importante.

L'effectif reste stable avec 45 sapeurs-pompiers volontaires (dont 4 nouvelles recrues arrivées en fin d'année). L'activité opérationnelle est également semblable aux années précédentes avec environ 500 interventions en 2020.

A NOTER EN 2020 :

- Engagement du caporal Matthieu SCHWEITZER sur une colonne de renfort feux de forêt au profit des Bouches du Rhône (feu de Martigues fin juillet).
- La création d'une équipe de soutien départementale composée d'anciens sapeurs-pompiers, équipe ayant pour objectif de renforcer la logistique du service départemental (convoyage de véhicules pour contrôles ou réparations, logistique de terrain sur interventions longue durée, ou transport de matériel)
- Nous avons eu la désagréable surprise de constater un cambriolage dans la nuit du 28 au 29 août avec de nombreuses dégradations. Le vol de matériel indispensable à toute intervention nous a contraint de mettre pendant plusieurs heures et pour la première fois depuis sa mise en service (décembre 2012) la totalité du centre de secours INDISPONIBLE.

Pendant ce laps de temps, les secours ont été assurés sur la totalité de notre secteur par nos collègues des casernes voisines PONT DE CHERUY / MEXIMIEUX et LAGNIEU, ce qui a eu pour conséquence forcément de rallonger les délais d'arrivée sur les lieux.

Je remercie une nouvelle fois, l'ensemble des pompiers du centre pour leur réactivité face à cet événement, cette réactivité a permis de remettre en état opérationnel le centre dans les plus brefs délais.

Comme chaque année, l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre de secours se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2021, en espérant que cette pandémie fasse rapidement partie de notre passé.

Le respect des gestes barrière est de la responsabilité de tous, ensemble nous vaincrons ce virus.

Lieutenant Jérôme CONSTANT
Chef du centre de secours Plaine de l'Ain



PLAINE DE L'AIN RENOV +



DES CONSEILS ET UN SOUTIEN FINANCIER POUR AIDER LES PROPRIÉTAIRES À AMÉLIORER LEUR LOGEMENT

Les dispositifs d'aides de la CCPA permettent aux propriétaires occupants et bailleurs de logements situés sur les 53 communes de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) de bénéficier d'aides importantes pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie, d'adaptation au vieillissement ou de réhabilitation complète.

De nombreux propriétaires occupants ont franchi le pas. Ils ont pu concrétiser leur projet de travaux grâce à des aides substantielles, et des conseils avisés.

Ils ont été financés en moyenne de 30 à 70 % par l'Agence Nationale de l'Habitat, la CCPA, le Conseil Départemental de l'Ain ou la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou encore Action Logement.

Des conseillers sont délégués par la CCPA pour vous accompagner dans vos projets, de façon objective et indépendante. Faire les bons choix, gagner du temps et de l'argent, ce sont les avantages du nouveau service aux habitants PLAINE DE L'AIN RENOV+.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Si votre projet concerne la rénovation énergétique

Contactez l'ALEC 01 au 04 74 45 16 46

Si votre projet concerne l'adaptation de votre logement ou une réhabilitation complète contactez URBANIS

au 04 82 91 85 03

Permanences sur rendez-vous à l'Espace Agora d'Ambérieu-en-Bugey, 5 rue Berthelot.

ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.



DÉCHÈTERIES

Pour accéder à la déchèterie, il faut s'inscrire au préalable en créant un compte spécifique, en vous connectant sur le site Internet de la CCPA.

www.cc-plainedelain.fr, rubrique :

Déchets >> Accès à mon compte déchets

Pour connaître votre code d'accès, contacter le n° vert **0 800 35 30 25**

Toute personne inscrite pourra alors accéder aux sept déchèteries de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

(Ambérieu en Bugey, Lagnieu, Loyettes, Lhuis, Meximieux, St-Rambert en Bugey, Villebois).

TROIS POSSIBILITES S'OFFRENT A VOUS :

- Inscription **en ligne** qui vous permet d'accéder dans un délai de 48 h (jours ouvrés)
- Inscription avec **un formulaire** à renvoyer par mail qui vous permet d'accéder sous un délai de 96 h (jours ouvrés)
- Inscription avec **un formulaire** à renvoyer par courrier qui vous permet d'accéder sous un délai de 7 jours (jours ouvrés), à réception du courrier.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AMBERIEU	8h30 - 12h 13h30 - 18h *					
MEXIMIEUX	8h30 - 12h 13h30 - 18h *					
LAGNIEU	8h30 - 12h 13h30 - 18h *					
LOYETTES	13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
VILLEBOIS	13h30 - 18h		13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
ST RAMBERT	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
LHUIS	13h30 - 18h		13h30 - 18h		8h30 - 12h 13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h

* fermeture à 19h en période estivale (du 01 avril au 30 septembre)

DÉPARTEMENT DE L'AIN



CANTON DE LAGNIEU

La mairie de Saint-Jean-de-Niost dépend du canton de Lagnieu (26 communes) situé dans l'arrondissement de Belley. Elle est donc rattachée à la sous-préfecture de Belley.

Sous-Préfecture de Belley

24, rue des Barons - BP 149
01306 Belley

Tél. 04.79.81.01.09

Courriel : sp-belley@ain.gouv.fr

Accueil du public :
lundi-mardi-jeudi-vendredi :
08h30-12h00

Accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h45
et de 14h00 à 16h00

TRÉSORERIE DE MEXIMIEUX

Les horaires d'ouverture au public sont le lundi, mercredi et jeudi matin de 08h30 à 11h30

Certificat d'immatriculation
Permis de conduire
Carte d'identité
Passeport

MES DÉMARCHES
à portée de clic !

DÉMARCHES

C'est sur internet, via la plateforme de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) que les français doivent commander leur pièce d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise. Pour cela il suffit de se créer un compte sur ants.gouv.fr puis d'effectuer sa demande. Le service est gratuit, et les usagers qui ont déjà ouvert un compte en ligne sur un service public, comme celui des impôts ou de la Caf, peuvent réutiliser le même identifiant et le même mot de passe pour se connecter. Les habitants sans connexion internet auront toujours la possibilité de se faire aider dans des points numériques au sein des préfectures et sous-préfecture, où des ordinateurs connectés seront mis à disposition.

IDENTIFICATION

Pour faciliter le travail du service postal et pour assurer la bonne distribution du courrier, il est vivement conseillé aux administrés, d'identifier leurs boîtes à lettres avec une plaque gravée.



L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !



RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de vous inscrire d'office sur les listes électorales quand vous atteignez l'âge de 18 ans. Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de votre anniversaire.

Pour vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat,...) ou un concours administratif

Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire en France

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile.

Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

LISTE ÉLECTORALE



Répertoire
Électoral
Unique



Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite. Elle peut se faire en vous présentant à l'accueil de la mairie avec votre carte nationale d'identité, et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous pouvez également procéder à votre inscription en ligne, en joignant à votre demande le scan des documents nécessaires.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette dé-

marche avant une date limite : au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

L'INSEE procède directement :

- Aux inscriptions : des jeunes majeurs dans la commune où ils se sont fait recenser, et des personnes naturalisées.
- Aux radiations : des personnes inscrites dans une autre commune, des électeurs décédés, et en cas de perte de la capacité électorale.

A savoir : Les Elections Départementales et Régionales sont prévues en 2021, pensez à vous inscrire sur les listes électorales sur le Répertoire Electoral Unique si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, ou en MAIRIE si vous ne possédez pas INTERNET.



ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS ET TROTTOIRS, ÉLAGAGE DES HAIES

Le nettoyage des trottoirs et accotements, le nettoyage des voies publiques, caniveaux et fossés, l'élagage des arbres et des haies, le nettoyage en cas de gel ou neige, l'éradication des espèces végétales nuisibles, la tonte régulière des accotements constitués d'herbe ou de végétaux sont à la charge des riverains par arrêté du Maire du 11 septembre 2008. Tous riverains occupant une habitation, des locaux commerciaux, des locaux artisanaux et des locaux agricoles, qu'ils soient propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir les abords de leurs habitations ou locaux. Cet arrêté est disponible en mairie ou sur son site internet.

LES BRUITS

L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage stipule qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit. Sont concernés les bruits de moteurs, les animaux et les travaux bruyants. Un arrêté du Maire précise que les travaux bruyants peuvent s'effectuer les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Ces arrêtés sont consultables en mairie.

LE BRÛLAGE

Le brûlage, à l'air libre ou en incinérateur individuel, de tous types de végétaux par les particuliers est interdit. Ces végétaux doivent être acheminés en déchetterie ou en centre de collecte.

Une dérogation existe pour les activités agricoles et forestières, se référer à l'arrêté n° SAF 2017-02 disponible en mairie.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous remarquez qu'un candélabre est éteint, merci de noter le numéro qui est inscrit dessus et d'en informer la mairie.

AMBROISIE

Appelez votre mairie ou utilisez :



- l'application www.signalement-ambroisie.fr
- ou par mail contact@signalement-ambroisie.fr
- ou appelez le numéro ambroisie Rhône-Alpes : **0972 376 888**



HORAIRES & CONTACTS MAIRIE

Le **secrétariat de mairie** est ouvert au public tous les jours :

- Lundi : 14h00 – 17h00
- Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h00-11h00
- Vendredi : 14h00-17h00

Accueil téléphonique tous les jours :

- 8h30 à 12h00 // 14h00 à 17h00

Permanences Urbanisme

- Mardi et Jeudi de 14h00 à 17h00

Permanences Etat Civil

- Mêmes horaires que l'ouverture au public

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous en dehors des heures de permanences, vous pouvez contacter la mairie :

Tél : **04 74 61 85 68**
contact@saintjeandeniost.fr
urbanisme@saintjeandeniost.fr

Consultez la page Facebook Commune de Saint Jean de Nioist **@saintjeandeniost** pour suivre l'actualité de la commune !

ETAT CIVIL

DÉCÈS

DUBIEF Jean- Paul, août 2020

MARIAGES

GAREL Laurent & HENRY Christel
le 11 juillet 2020

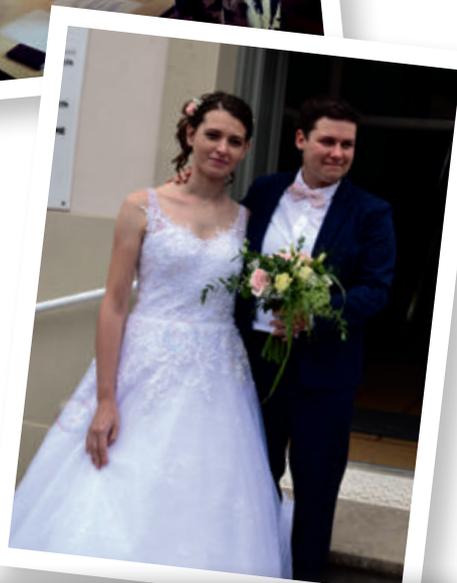
PONCEBLANC Audrey & BOUBEGUIRA Laura
le 29 août 2020

DI RIENZO Flavien & BETRON Lauriane
le 16 octobre 2020

Mariage
Garel /
Henry



Mariage
Ponceblanc /
Boubeguira



NAISSANCES

DA SILVA ROSSAS BRAS Ethan, né le 28 mai 2020

GENIN Nathan, né le 11 juin 2020

CHANEL Mahault, née le 24 août 2020

GIRARD Annabel Alexa Rose, née le 27 août 2020

ALIZER Anna Maria Françoise, née le 24 septembre 2020

POINSOT Eleanor Monique, née le 01 novembre 2020

FLORENCE LUDIN THÉRAPIES BRÈVES BIO - ÉNERGETICIENNE

EMDR/DMS (Déprogrammation de traumatismes :
physiques, visuels, auditifs, phobies, séparation,
perte d'être cher...) POUR ADULTES ET ENFANTS

LUMINOTHÉRAPIE / CHROMOTHÉRAPIE

ARRÊT DU TABAC

RÉFLEXOLOGIE FACIALE & PLANTAIRE

MAGNÉTISME

SOIN DU DOS (Jambes sans repos, cruralgie, sciatique ...)

GÉO-BIOLOGIE (Assainir vos lieux)

Sur RDV : 06 14 260 548

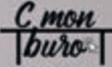
www.desailesauxpieds.fr - ludin_florence@hotmail.com

47 Chemin de Fontanières 69350 LA MULATIÈRE
81 Chemin du Mont Parcieu 01800 ST JEAN DE NIOST



Nouvelle supérette !

1, Place des Vavres - Les Bois de Vavres
01800 St Jean de Nioist
Tel. 04 74 61 13 95



Mon métier ? *Faciliter le vôtre !*

Patricia SCHMID
Assistante de Gestion Indépendante

Tél : 07 70 367 308
patricia@cmonburo.fr
cmonburo.fr

#Gestion Administrative #Prestations ponctuelles
ou régulières clés en main #TPE
#Sur Site et à Distance

Contactez-moi pour plus d'informations et
Suivons-nous sur les réseaux sociaux !

TAXI CLEMENT

24h/24 Transports toutes distances **7j/7**
Transports de malades assis
Gare et aéroport / Colis
Commune de rattachement :
SAINT JEAN DE NIOIST
636 route de Péroutes
01800 Saint Jean de Nioist

06 17 88 77 16



Parce que votre projet est unique,
LES HOMMES EN BLEU vous proposent
des solutions vraiment adaptées à vos besoins.

Route de Charnoz
01800 **MEXIMIEUX**
Tél. : 04 74 46 09 99
Fax : 04 74 46 09 98

SAMSE
BRAVO, LES HOMMES EN BLEU!

**CONSTRUCTION
RÉNOVATION**
TOUS LES MATÉRIAUX
À VOTRE DISPOSITION

76 points de vente
en Rhône-Alpes et PACA
www.samse.fr



**Pierre-Antoine
CHARRIERE**

2184 route nationale
01120 LA BOISSE

Couverture Zinguerie
Ossature Bois

06.43.48.43.81
pac.charpente@gmail.com

DEVIS GRATUIT



**Agée
CHAPE
LIQUIDE**

Jeremy Vuillod
MAÇONNERIE - CARRELAGE - RENOVATION
06 15 31 49 26
vuillod.jeremy@orange.fr
Professionnels et particuliers

**TOUT TYPE DE CONSTRUCTION
VILLA - GARAGE - EXTENSION
DALLAGES - DALLE SUR PLOT
BÉTON DESACTIVÉ - TERRASSE**



Rue
du TRAQUINET

Impasse
du BOIS

Impasse
de l'AFFOUAGE

Impasse
des SOURCES

Rue
ST JEAN

Place
de VAVRES

Rue
du ROLION

 **Saint Jean de Niois**
Un village à aimer